



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

RÉSULTATS ERASMUS + 2014 - 2018



Erasmus+

SOMMAIRE

4

ÉDITORIAL

6

LES TEMPS FORTS

9

PARTIE 1

L'OPÉRATEUR NATIONAL

- 11 L'Agence Erasmus+ France / Education Formation
- 12 La dynamique inter-agences nationales Erasmus+
- 14 Le Cercle Erasmus
- 15 L'organigramme
- 16 L'écosystème
- 18 L'Agence, moyens et compétences
- 21 La démarche qualité

23

PARTIE 2

STRATÉGIE

- 25 Favoriser l'employabilité des publics fragiles
- 27 Mobiliser les institutions et les entreprises dans les territoires
- 29 Renforcer la dimension internationale dans l'enseignement supérieur
- 31 Préserver une image positive du programme auprès des citoyens
- 33 Promouvoir des projets de qualité

35

PARTIE 3

BILAN DES PROJETS ENTRE 2014 ET 2018

41

PARTIE 4

LES RÉSULTATS 2018

- 43 1 - Contexte
- 46 2 - Les projets de mobilité (action clé 1)
- 56 3 - Les projets de partenariat (action clé 2)
- 67 4 - Les projets de soutien à la réforme des politiques publiques (action clé 3)
- 70 5 - Les activités Jean Monnet

73

PARTIE 5

EXEMPLES DE PROJETS

82

LES PUBLICATIONS

EDITORIAL

2018 a été marquée par des évolutions fortes pour l'Agence, ses agents et les porteurs de projets Erasmus +. C'est l'année de sa relocalisation au 9 rue des gamins, dans le nouveau quartier de Bordeaux Belcier/Euratlantique, après un premier déménagement d'avril à octobre à la Cité administrative pour une partie des effectifs. 130 agents travaillent désormais dans des bureaux lumineux et fonctionnels afin d'accompagner la montée en puissance du programme Erasmus + pour la période 2021-2027. Le prochain programme pourrait porter sur un doublement du budget (30 milliards d'euros) et un triplement du nombre de mobilités à l'échelle européenne (12 millions).

Cette relocalisation n'a été rendue possible que par un dialogue social très soutenu et par un investissement considérable des personnels pour s'adapter aux nouvelles conditions et parvenir à réaliser le programme de travail 2018 en maintenant un niveau élevé de qualité. Les nouveaux locaux de l'Agence ont été inaugurés le 13 décembre en présence de ses principaux partenaires, d'élus (de l'Assemblée nationale, du Conseil régional et de Bordeaux métropole), de représentants de la Commission européenne, des ministères (Enseignement supérieur, Recherche et Innovation, Education nationale et Jeunesse, Agriculture et Alimentation, Culture) et du Secrétariat Général des affaires européennes.

Une démarche écoresponsable a accompagné cette évolution de l'Agence : les personnels se sont très largement mobilisés pour des usages nouveaux et l'Agence a pu compenser, dès cette année, le bilan carbone de ses propres mobilités professionnelles. Avec les collègues des autres agences européennes et de la Commission européenne, nous souhaitons élargir cette démarche pour prendre en compte l'impact environnemental de toutes les mobilités liées au programme Erasmus +.

L'année 2018 a été une année d'opportunités exceptionnelles pour les acteurs français et leurs partenaires européens ou issus de près de 200 pays. Après trois années d'augmentation modérée des financements européens, les actions décentralisées du volet Education et Formation gérées par l'Agence ont progressé de 23% pour atteindre 201 millions d'euros. Les porteurs de projets ont répondu très positivement à cet accroissement de budget par une augmentation de 15% de leur demande financière ; le nombre de projets évalués et sélectionnés par des évaluateurs indépendants a cru de 9%. En 2018, 85 000 mobilités d'apprenants depuis la France ont été financées par l'Union européenne (contre 76 000 en 2017) auxquelles s'ajoutent 542 partenariats pour l'innovation et les échanges de pratiques pour un budget de 50 millions d'euros (contre 39 millions d'euros en 2017). L'Agence se prépare à gérer plus de 240 millions d'euros en 2019. Dans un effort de transparence renforcé et afin de donner à comprendre cette forte dynamique nationale, l'Agence a lancé www.staterasmus.fr, un outil innovant à l'échelle européenne, qui présente notamment une ventilation des projets par secteurs, profils et zones géographiques.

Année européenne du patrimoine culturel, 2018 a permis de travailler avec les services de la Présidence de la République française et le ministère de la Culture pour promouvoir les actions d'Erasmus + auprès des différents acteurs de la Culture (cf. page 61/62). L'Agence a publié un recueil de projets Erasmus + dans les secteurs la Culture et du Patrimoine et plus de 115 événements organisés lors des #ErasmusDays les 12 et 13 octobre 2018, ont été labellisés Année européenne du Patrimoine culturel.

Cette manifestation européenne officielle, initiée par la France en 2017, a une nouvelle fois dépassé nos attentes avec plus de 1 435 événements

* 1 - <https://www.generation-erasmus.fr/wp-content/uploads/FR-Bilan-ErasmusDays-2018.pdf>

2 - Jean-Michel Blanquer (le 09/10/2018), Ministre de l'Education nationale : « Erasmus joue un rôle essentiel, formateur pour la jeunesse. Je suis heureux de voir que l'Agence Erasmus+ France a été à l'origine d'un dynamisme en matière de consultations citoyennes sur l'Europe. (...) Soyons nombreux à participer activement et à donner nos idées au travers de ces #ErasmusDays ! »

3 - <https://www.generation-erasmus.fr/cette-fois-je-vote/>

4 - <https://www.erasmusplus.fr/penelope/brexit.php>

5 - Initié par l'Agence en 2010, le réseau des développeurs rassemblait, en décembre 2018, 726 développeurs. Présents sur l'ensemble des territoires et accompagnant les établissements et structures de tous les secteurs éducatifs, ils permettent d'allier proximité et expertise : <http://www.agence-erasmus.fr/carte-developpeurs.php>

6 - Action de formation en situation de travail



organisés dans 39 pays et, pour la première fois, certains en Afrique. Les #ErasmusDays ont été l'occasion d'une valorisation locale sans précédent en France : 680 événements ont été organisés dans tous les secteurs et avec l'implication du Commissaire Tibor Navravsics et celle des ministres (Jean-Michel Blanquer, Nathalie Loiseau et Frédérique Vidal) et 14 consultations citoyennes ont été organisées dans ce cadre. Les #ErasmusDays ont aussi mobilisé en vue des élections européennes de mai 2019 grâce à la marque Erasmus et à la campagne *Cette fois, je vote* du Parlement européen. Plus de 116 millions d'Européens auront vécu ces #ErasmusDays grâce aux médias et aux réseaux sociaux.

Cette année célébrait aussi les 20 ans de la Déclaration de la Sorbonne qui lançait le processus de Bologne pour la création d'un espace européen de l'Enseignement supérieur. Apportant sa contribution en amont de la Conférence ministérielle de Bologne à la Sorbonne, l'Agence a organisé, le 26 avril, à la Cité universitaire de Paris, une conférence avec son homologue allemande pour l'enseignement supérieur, le DAAD, liant Erasmus + et Bologne. Dans ce cadre, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a rappelé que « le ciment de cette Europe plus forte, plus solidaire, plus inclusive, c'est le savoir, parce qu'il détient les clés de l'innovation, de la citoyenneté et de l'égalité des chances ».

Notre conférence annuelle (D'Erasmus+ à Erasmus 2021, le futur programme pour l'inclusion, l'insertion et l'innovation) a été accueillie par la Région Normandie, à Rouen, les 26 et 27 novembre en lien avec l'association Erasmus Student Network qui célébrait pour la France ses 10 ans d'existence ainsi qu'avec nos collègues norvégiens de l'agence DIKU et la directrice de l'agence roumaine. Dans le contexte des interrogations liées au Brexit pour lequel l'Agence s'est préparée en diffusant des conseils à ses porteurs, la Norvège a exprimé son attachement aux valeurs européennes et a réitéré sa volonté d'être un partenaire durable et impliqué.

L'année s'est refermée avec le premier séminaire national du réseau des développeurs Erasmus +, les

5, 6 et 7 décembre, à Bordeaux. Venus des quatre coins de la métropole et des Outre-Mer, tous avaient pour objectif d'affiner leurs connaissances sur le programme et de s'informer des nouveautés afin de mieux accompagner les porteurs de projets

et de se préparer au futur programme Erasmus (2021-2027). Plus largement, les partenariats engagés ont été nourris cette année, avec le réseau Canopé (e-Twinning), l'ESENESR/IHEEF, l'ONISEP, et grâce aux dispositifs Erasmus + (EPALE, AEFA, ECVET, Europass-Euroguidance-CEC) autour de réseaux d'experts, sur des champs nouveaux (intelligence artificielle et orientation, reconnaissance des compétences transversales, AFEST).

L'Agence s'est donc préparée activement au futur programme 2021-2027, non seulement à travers son déménagement mais également avec une participation aux groupes de travail de la Commission européenne et avec des propositions dans le cadre du réseau informel des directeurs d'Agence. Notre Groupement d'intérêt public (GIP) se renforce d'ailleurs grâce à l'entrée du ministère de la Culture et à celle, prochaine, du Centre national d'information sur la formation professionnelle (Centre Inffo). Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a également décidé d'augmenter sa contribution avec une nouvelle mise à disposition de personnel. Ce Groupement d'intérêt public s'ouvre donc à d'autres acteurs institutionnels œuvrant pour l'éducation, la formation et l'emploi : son expertise est reconnue, ses ressources et l'image exceptionnelle d'Erasmus + doivent encore alimenter de nouvelles synergies territoriales et nationales.

C'est donc sur ce message d'invitation à venir nous rendre visite dans nos nouveaux murs que je souhaite à tous les partenaires de l'Agence, actuels et futurs, ainsi qu'aux porteurs de projets, une année riche de perspectives pour faire gagner ensemble la citoyenneté et l'égalité des chances grâce au programme Erasmus +.

Laure Coudret-Laut
Directrice



LES TEMPS FORTS

2018

Janvier

23-28 janvier
FIPA

Remise du Prix Erasmus + au film slovaque *Magic moments*



30 & 31 janvier

Think Education & Recherche

à l'Université Paris-Dauphine
Présentation des opportunités d'Erasmus +
et sa dimension hors Europe



Février

2 février

Université d'Hiver de la Formation Professionnelle

Remise des Innov'Trophées



10 février

Salon international de l'Agriculture

Animations avec les élèves Erasmus + de
l'enseignement agricole



Avril

26 avril

Les 20 ans de la Déclaration de la Sorbonne

Conférence à la Cité Universitaire
Internationale de Paris
avec l'agence allemande DAAD



Mai

12 mai

Fête de l'Europe à Paris
avec l'Agence Erasmus+ Jeunesse & Sport



Juillet

4 juillet

ExtraSUP

Conférence finale au Centre International
d'études pédagogiques



2019

Décembre

13 décembre
Inauguration officielle
des nouveaux locaux de
l'Agence



Du 5 au 7 décembre
développeurs Erasmus +
premier séminaire national à Bordeaux



Novembre

5 novembre
Emménagement des 130
agents au 9 rue des gamins,
à Bordeaux-Euratlantique,
après un passage de 6 mois
à la Cité Administrative de Bordeaux



26 et 27 novembre
Conférence annuelle à Rouen
avec l'agence norvégienne Diku et
Erasmus Student Network



Octobre



12 et 13 octobre
#ErasmusDays
39 pays, 1 435 événements,
116 millions d'Européens touchés

17 octobre
EPALE/AEFA
Conférence sur la formation des
adultes et l'inclusion sociale



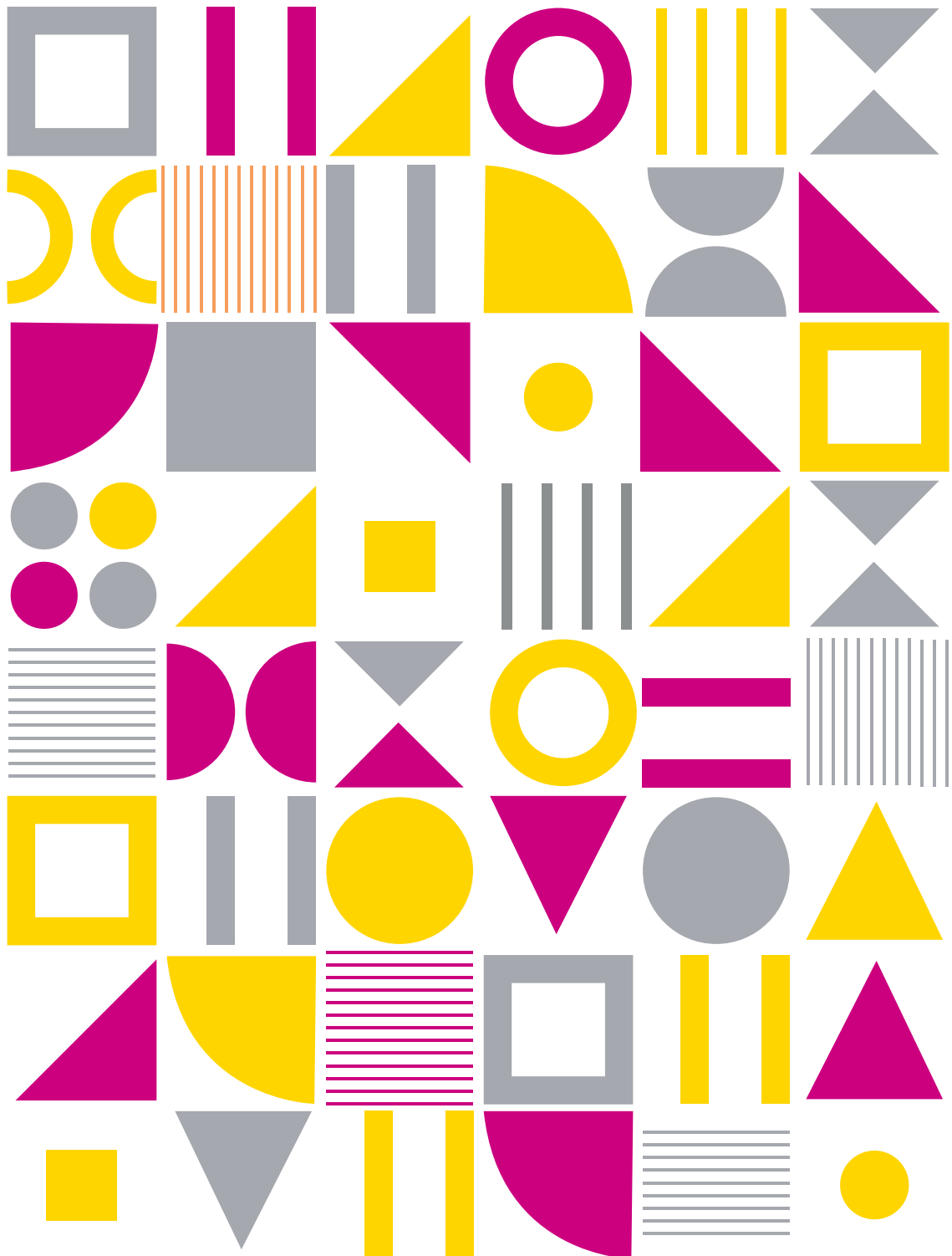
11 octobre
Europass-Euroguidance
Conférence dédiée à
l'orientation et l'intelligence
artificielle





PARTIE 1

L'OPÉRATEUR NATIONAL





L'AGENCE ERASMUS+ FRANCE / EDUCATION FORMATION



Opération Quai 8.2, Bordeaux - Architecte : Ateliers 2/3/4/ - photo ©Rodolphe Escher

L'Agence Erasmus+ France / Education Formation assure, au niveau national, la promotion et la gestion des volets éducation et formation du programme européen Erasmus +*, ce qui inclut les actions de mobilité (action clé 1), les projets de partenariat (action clé 2) et le soutien aux politiques publiques (action clé 3). En 2018, les deux volets éducation et formation concentrent 93% des financements Erasmus + (hors actions centralisées). Les 7% restants relèvent des volets jeunesse et sport du programme, gérés par l'Agence Erasmus+ France / Jeunesse & Sport qui est intégrée à l'Agence du service civique. Les crédits d'intervention confiés à l'Agence ont progressé fortement en 2018 : avec plus de 201 millions d'euros de projets gérés, c'est une augmentation de 23% qu'il a fallu anticiper et mener à bien. Le programme annuel de l'Agence est préparé en concertation avec les tutelles, validé par l'Autorité nationale puis par la Commission européenne. L'Agence pilote ainsi son activité à travers des plans d'action annuels qui concourent à la réalisation des cinq objectifs stratégiques définis pour la période 2014-2020**.

L'Agence, qui est coordinateur national de l'Agenda Européen pour l'Education et la Formation des Adultes (AEFA), est aussi service national d'assistance de la plateforme électronique pour l'éducation et la formation des adultes en Europe (EPALE). Sur les

dispositifs de transparence et de reconnaissance des compétences, l'Agence coordonne l'équipe nationale des experts ECVET (système européen de crédits d'apprentissage pour l'enseignement et la formation professionnels) ; elle est aussi centre national Europass et centre national Euroguidance. A ce titre, elle anime le réseau Euroguidance avec ses partenaires nationaux (ONISEP, Centre Inffo, Carif PACA Espace compétences). Enfin, assurant un soutien au multilinguisme, l'Agence continue de mettre en œuvre, tous les deux ans, le Label européen des Langues.

L'Agence participe par ailleurs activement à la réflexion sur l'évolution du programme Erasmus + à compter de 2021. Son action s'inscrit dans un contexte porteur tant au plan national qu'europpéen : le gouvernement français est très favorable au principe des mobilités à l'étranger pour les jeunes tandis que le succès des #ErasmusDays, créés à l'initiative de l'Agence, ont contribué à renforcer la notoriété du programme en France et dans les 38 autres pays participants (1 435 événements en 2018). Tous les porteurs de projets Erasmus + sont invités à se mobiliser les 10, 11 et 12 octobre 2019 pour valoriser leurs projets auprès du grand public, des médias et des décideurs : les agents seront également sur le terrain pour les accompagner.

* Le Règlement (UE) No 1288/2013 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2013 établit le programme Erasmus + pour la période 2014-2020 ; l'article 28 du Règlement confie la gestion des actions décentralisées aux agences nationales Erasmus+.

** Un rapport de performance est établi chaque année sur la base des indicateurs de performance définis pour la réalisation des 5 objectifs stratégiques.



LA DYNAMIQUE INTER-AGENCES ERASMUS +



Le réseau des Agences nationales Erasmus+ permet d'échanger sur l'avenir du programme, sur l'optimisation de sa mise en œuvre au bénéfice des citoyens et sur les moyens d'une communication à l'échelle des 33 pays participants (exemples : #ErasmusDays et réseau des Alumnis).

► EN 2018, CETTE DYNAMIQUE S'EST DÉPLOYÉE À TRAVERS :

22 et 23 mars



Organisation d'un séminaire de formation à Bordeaux sur l'impact des projets et la diffusion des productions organisé en coopération avec les agences belge, finlandaise, croate et luxembourgeoise

26 avril

Organisation, à la cité universitaire internationale de Paris, de la conférence « Erasmus +, les nouveaux défis de l'Enseignement supérieur » labellisée EHEA 2018, en coopération avec l'Agence Erasmus+ d'Allemagne (DAAD) et en présence de la ministre française de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

10 et 11 juillet



Visite de travail à Bonn (Allemagne) dans le cadre de la politique d'échanges entre les Agences Erasmus +, de la direction de l'Agence avec les trois agences allemandes Erasmus + pour observer les pratiques et construire des actions conjointes

12 et 13 octobre



Développement dans l'Union européenne et au-delà des #ErasmusDays, initiative lancée par la France en 2017 et déployée dans 39 pays (1 435 événements organisés dont 730 en Europe et 11 à l'international, notamment en Afrique et dans les Balkans)

26-27 novembre



Organisation d'une conférence internationale intitulée « D'Erasmus+ à Erasmus 2021 : Le futur programme pour l'inclusion, l'insertion et l'innovation » en partenariat avec l'Agence Erasmus+ de Norvège, le réseau Erasmus Student Network (ESN) et la participation de l'Agence Erasmus+ roumaine

En 2018, les directeurs des Agences Erasmus+ ont rédigé des « papiers de position » permettant de préparer au mieux le futur programme. Le réseau euro-méditerranéen des agences a permis des échanges renforcés entre 10 agences.

La promotion et la gestion des activités de

coopération transnationale se sont poursuivies à travers l'envoi de délégations françaises à 8 événements européens (des séminaires de contact, des conférences thématiques notamment sur l'héritage culturel, des visites d'études en particulier sur les questions du numérique dans l'éducation).

L'Agence a également participé à de nombreuses activités de coopération transnationale (TCA) qui ont permis à 34 organisations françaises de participer à des séminaires sur des sujets très variés :

- ▶ *European Internationalization Strategy within VET Mobility Charter and ECHE* à Prague, République Tchèque
- ▶ *Give VET mobility a fresh boost - Newcomers to KA 1 Mobility in VET* à Cologne, Allemagne
- ▶ *Enhancing Digital Competences in Education and Training*, à Tallinn, Estonie
- ▶ *Innovative use of ICT* à Bergen, Norvège
- ▶ *Long-term Study Mobility* à Santa Cruz de Tenerife, aux Canaries
- ▶ *Cultural Heritage - European Cultural Heritage in Adult Education*, à Santiago de Compostelle, Espagne
- ▶ *Improving Access, Participation and Quality in Adult Learning* à Luxembourg
- ▶ *Paths towards Citizenship through European Cultural Heritage* à Palerme, Sicile



A noter, la coopération renforcée en 2018 avec les agences allemandes à l'occasion du 55^e anniversaire du Traité de l'Élysée. Outre la conférence du 26 avril à la cité universitaire internationale de Paris, le TCA franco-germano-nordique à Cologne, les visites stratégiques entre directeurs et directrice, l'Agence a participé à un séminaire franco-allemand organisé par l'APCMA les 24 et 25 septembre 2018. AEFA et ECALE ont aussi servi cet objectif grâce à une réunion des coordinateurs nationaux AEFA, organisée avec le BIBB les 4 et 5 décembre 2018 ainsi que des actions conjointes menées au profit de la plateforme Ecale et de l'éducation des adultes (rapprochement des Masters en ingénierie de formation, traduction et publications d'articles du français vers l'allemand). Les #Erasmusdays et le séminaire des développeurs ont permis une articulation plus forte pour le développement et la valorisation de projets franco-allemands. Cette dynamique sera poursuivie en 2019 avec la mise en oeuvre de *jobshadowings*, la création de groupes de travail sur l'éducation et la formation professionnels et la participation à de nombreux TCA.



Conférence internationale en partenariat avec l'Agence Erasmus+ de Norvège, le réseau Erasmus Student Network (ESN) et la participation de l'Agence Erasmus+ roumaine



LE CERCLE ERASMUS

Le Cercle Erasmus est le conseil d'orientation de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation : il fait des propositions pour le développement et la mise en œuvre du programme, en lien avec les décideurs et les politiques dans le champ de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'emploi au niveau européen, national et régional. Son objectif est de favoriser le déploiement optimal du programme Erasmus + sur l'ensemble du territoire et au service de tous les citoyens : étudiants, jeunes en formation professionnelle, apprentis, enseignants, formateurs.



En 2018, l'action du Cercle Erasmus a porté sur les questions d'inclusion pour que les publics les plus fragiles puissent avoir un accès plus large à la mobilité et acquérir des compétences précieuses pour leur insertion dans la société. Il a appelé l'attention des pouvoirs publics sur les besoins financiers et sur une articulation potentielle du programme avec le Grand Plan d'investissement sur les compétences. Le Cercle s'est également intéressé à la question des valeurs de l'Union européenne et de la citoyenneté et a proposé la mise en place d'un groupe de travail en 2019.

➔ **Présidé par Odile Quintin**, ancienne directrice générale Education, Audiovisuel et Culture à la Commission européenne, le Cercle Erasmus réunit des personnalités engagées depuis longtemps dans la construction de l'Europe de l'éducation.



LES MEMBRES DU CERCLE ERASMUS :

▶ **Jean ARTHUIS**, ancien ministre, député européen, président de la commission des Budgets du Parlement européen

▶ **Jean-Pascal BONHOTAL**, Secrétaire général de l'Agence Universitaire de la Francophonie

▶ **Jean-Paul CLEMENÇON**, Délégué général à la Fondation du Sport

▶ **Laure COUDRET-LAUT**, directrice de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation

▶ **Isabelle COUSTET**, chef du Bureau d'Information en France du Parlement européen

▶ **Christiane DEMONTES**, présidente de la FREREF, ancienne vice-présidente du Sénat

▶ **Sandrine DOUCET***, ancienne députée de la 1ère circonscription de la Gironde, ancienne membre de la Commission des Affaires culturelles et de l'Education et membre de la Commission des Affaires européennes

▶ **Sonia DUBOURG-LAVROFF**, IGAENR, experte à la Commission nationale française pour l'UNESCO, ancienne directrice de l'Agence Erasmus+ France

▶ **Antoine GODBERT**, ancien directeur de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation

▶ **Marcel GRIGNARD**, président de Confrontations Europe

▶ **Isabelle JEGOUZO**, chef de la Représentation en France de la Commission européenne

▶ **Torben KORNBECH RASMUSSEN**, ancien directeur général de l'Education (Danemark)

▶ **Catherine LALUMIERE**, ancienne ministre, présidente de la Maison de l'Europe de Paris

▶ **Alain LAMASSOURE**, député européen, membre de la commission des Budgets au Parlement européen

▶ **Xavier NORTH**, inspecteur général des Affaires culturelles, au Ministère de la Culture

▶ **Julien PEA**, ambassadeur Erasmus + en France, directeur de la Maison de l'Europe en Bourgogne Franche-Comté

▶ **Yannick PROST**, conseiller du Haut-commissaire à l'engagement civique

▶ **Odile QUINTIN**, présidente du Cercle Erasmus, ancienne directrice générale Education, Audiovisuel et Culture à la Commission européenne (2006-2010), professeur associé à l'ESCP - Europe

▶ **Régis RITZ**, professeur émérite, ancien président de l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, membre du Conseil Européen des Langues

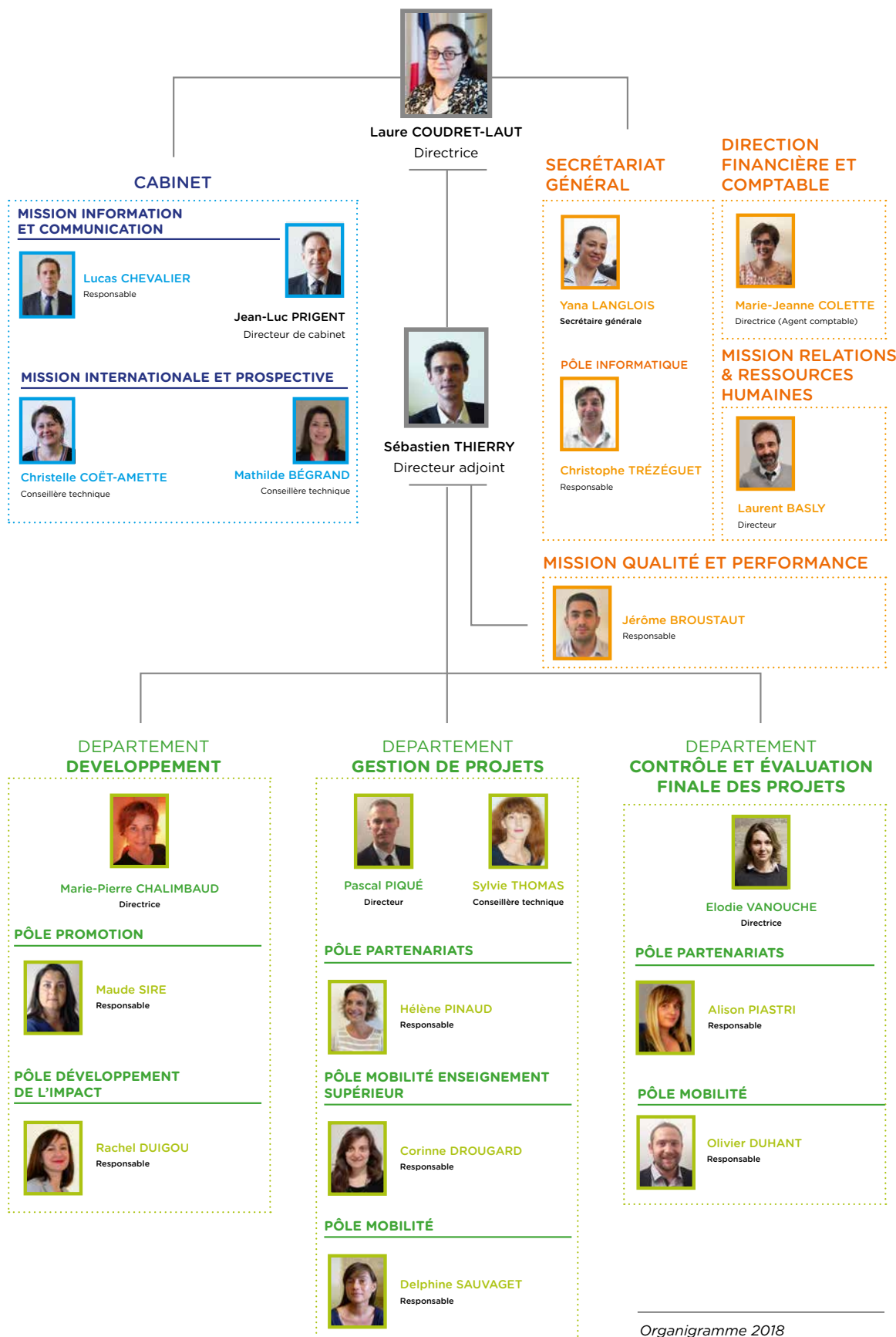
▶ **Jean RUSSO**, délégué général ESN (*Erasmus Student Network*)

▶ **David LOPEZ**, directeur Europe de la Ligue de l'Enseignement

▶ **Cédric VILLANI**, député de la 5ème circonscription de l'Essonne, Directeur de l'institut Henri-Poincaré, vice-président EuropaNova

* Sandrine Doucet est décédée le 5 février 2019.

ORGANIGRAMME





L'ÉCOSYSTÈME



GOUVERNANCE

MEMBRES DU GIP



- ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
- ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
- ministère du Travail
- ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
- ministère de l'Europe et des Affaires étrangères



CNOUS



CIEP



Université de Bordeaux



Université Paris-Sorbonne PARIS IV



CPU

OBSERVATEURS



- Agence Erasmus+ France / Jeunesse & Sport
- Centre national d'information sur la formation professionnelle (Centre Inffo)
- Ministère de la Culture (depuis le 13-12-18)



CERCLE ERASMUS



23 personnalités issues de l'éducation et de la formation en Europe

MINISTÈRES

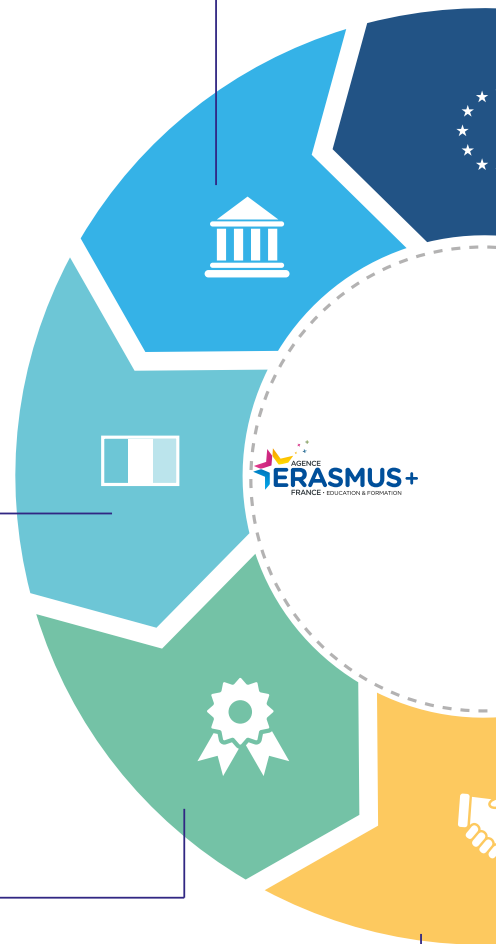
- Les 5 ministères membres du GIP
- Les ministères actifs dans le programme Erasmus + :
 - ministère de la Cohésion des territoires
 - ministère de la Culture
 - ministère des Armées
 - ministère de l'Économie et des Finances
 - ministère de l'Intérieur
 - ministère de la Justice
 - ministère de la Transition écologique et solidaire
 - ministère des Solidarités et de la Santé
 - ministère des Sports

RELAIS D'OPINION

- Décideurs (élus et institutionnels)
- Médias
- Société civile

PARTENAIRES

- ADARIC
- Agence du Service Civique
- Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme
- Association EVALUE
- Réseau Canopé
- eTwinning réseau d'assistance national
- Institut des Hautes Études de l'Éducation et de la Formation
- ONISEP
- Partenaires socio-économiques, éducatifs, associatifs
- Régions de France & collectivités territoriales
- Fédération de la Formation Professionnelle
- Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
- Maison de l'Europe Bordeaux Aquitaine
- France Stratégie
- Conseil National Education Economie
- CNEFOP



INSTITUTIONS EUROPÉENNES



- **PARLEMENT EUROPÉEN**
- *Parlementaires français des différents groupes politiques*



- **COMMISSION EUROPÉENNE**
- *Direction Générale Education, Jeunesse, Sport et Culture*
- *Direction Générale Emploi, Affaires sociales et Inclusion*



- **RÉSEAU DES DIRECTEURS D'AGENCES NATIONALES ERASMUS+**
- **RÉSEAU DES AGENCES NATIONALES ERASMUS+ MÉDITERRANÉENNES**
- **GROUPES DE TRAVAIL DE LA COMMISSION EUROPÉENNE POUR LA PRÉPARATION DU FUTUR PROGRAMME**



#ERASMUSDAYS 2018

- **1 435 ÉVÉNEMENTS**
- **39 PAYS**
- **740 MUNICIPALITÉS**
- **116 MILLIONS DE PERSONNES TOUCHÉES**

8 040
PROJETS
DÉPOSÉS
PAR DES
FRANÇAIS
DEPUIS
2014

RÉSEAUX

- **726 DÉVELOPPEURS ERASMUS +**
- *DAREIC*
- *Services des relations internationales des universités*
- *Régions de France*
- *Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat*
- *CCI France*
- *Fédération française des Maisons de l'Europe*
- *Réseau Europe Direct*
- *Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs*
- *Conférence des Grandes Ecoles*
- *Union Nationale des Maisons Familiales et Rurales*
- **368 ÉVALUATEURS ERASMUS +**

DISPOSITIFS ERASMUS +

- **AEFA**
Agenda Européen pour l'Education et la Formation des Adultes
- *7 ministères*
- *Réseaux consulaires*
- *Régions de France*
- *Acteurs de l'emploi*
- **EPALE**
Plate-forme collaborative pour l'éducation et la formation des adultes en Europe
7 experts nationaux
- **ECVET**
European Credit System for Vocational Education and training
7 experts nationaux
- **EUROPASS :**
Portfolio européen pour valoriser les compétences et les qualifications
- **Euroguidance**
Réseau d'information pour les professionnels de l'orientation
- **LABEL EUROPÉEN DES LANGUES**



L'AGENCE, MOYENS ET COMPÉTENCES



LA POLITIQUE DES RELATIONS ET DES RESSOURCES HUMAINES

L'année 2018 a consolidé la mise en œuvre du nouveau référentiel de gestion des carrières et des rémunérations et la nouvelle cartographie des emplois et des compétences, socle de la politique des ressources humaines adoptée en 2017. Elle a également permis la création d'une mission des relations et ressources humaines composée de trois personnes et incluant la gestion de la paye.

Les campagnes de recrutement, mieux définies grâce aux fiches emplois, un organigramme hiérarchique et fonctionnel structuré par missions et familles d'emplois, une politique salariale et d'avancement de carrière plus lisible à travers les grilles indiciaires et les règles de rémunération et de promotion sont autant d'éléments qui contribuent à donner du sens au fonctionnement interne et à la mobilité professionnelle des agents, en cohérence avec les missions des services.

La cartographie a également été un levier important de la gestion individualisée des compétences, notamment lors des entretiens annuels d'évaluation. Ces derniers se sont déroulés entre juillet et septembre 2018 et ont favorisé le positionnement des agents et le dialogue avec leur hiérarchie. Ils ont également permis de bâtir le plan de formation 2019.

Comme en 2017, l'Agence s'est donnée les moyens de répondre à une progression soutenue de son activité et a poursuivi la dynamique des créations d'emplois avec un plafond d'emploi en augmentation de 6 ETP. En 2018, 11 offres de recrutement ont été publiées. Ces offres ont recueilli pas moins de 252

candidatures. 19 vacataires ont été recrutés, ce qui représente un peu plus de 9 ETP, et 8 stagiaires ont été accueillis.

Du point de vue des moyens engagés en termes de formation, 76 % des agents (98 agents sur 130) ont suivi au moins une session de formation ; 180 sessions ont été organisées représentant 240 jours de formation.



Enfin, la fonction ressources humaines a été exercée dans un climat de dialogue social soutenu, avec l'opération complexe du déménagement de l'Agence et le lancement de la deuxième partie de l'audit RH. Neuf comités techniques ont été organisés pour adopter notamment les processus associés à la mise en œuvre du nouveau référentiel (promotion interne et prime de performance).

Les élections professionnelles du 4 décembre 2018 ont été marquées par un taux de participation des agents très élevé : 79% pour le comité technique ; 65 % pour le collège A de la commission consultative paritaire ; 85% pour le collège B de la commission consultative paritaire.

LA POLITIQUE DES ACHATS

Le déménagement de l'Agence prévu pour le second semestre 2018 a impacté la politique des achats de 2018. Les aménagements des nouveaux locaux, tant sur le plan technique que matériel, ont pleinement mobilisé le service en charge des achats pendant le premier semestre 2018, notamment sur les marchés travaux, aménagement et mobiliers.

Les prestations de service externalisées liées à l'activité de l'Agence ont été réévaluées au cours de l'année 2018 et se poursuivront en 2019. On peut citer la mise en œuvre des prestations d'audit, de routage et la régie informatique.

En 2018, le développement durable reste un axe fort de la politique d'achat en parallèle de la démarche sociale et responsable de l'achat public conduite par l'Agence.



LE SYSTÈME D'INFORMATION

Simplifier et optimiser les flux de travail, assurer un lien permanent et sécurisé avec nos partenaires, proposer des solutions adaptées aux attentes internes comme externes, voici quelques-unes des missions assurées par le service informatique de l'Agence.

L'année 2018 a été fortement marquée par le déménagement de l'Agence, et malgré de fortes contraintes techniques et organisationnelles, l'Agence a assuré un service continu vis-à-vis de ses bénéficiaires et agents.

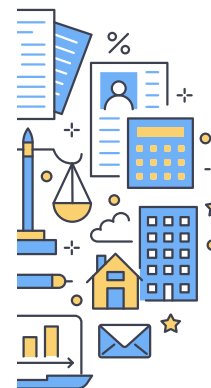
Elle a profité de ce changement de locaux pour migrer vers de nouvelles technologies : nouvelle solution de communications unifiées permettant d'assister plus efficacement les bénéficiaires au quotidien. De nouveaux chantiers ont été lancés dans la foulée : élargissement des possibilités de dématérialisation sur les plateformes développées en interne, adoption des bons réflexes nécessaires à la conformité RGPD, préparation de l'avenir en réfléchissant aux évolutions logicielles induites par le futur programme 2021-2027.





LES PRODUITS ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT EN 2018

	2016	2017	2018
RECETTES BUDGÉTAIRES			
Financement Etat	1 259 623,41 €	1 192 838,66 €	1 178 035,00 €
Subvention de fonctionnement CE	5 234 003,51 €	5 978 139,08 €	6 726 641,41 €
Autre financement exceptionnel			155 000,00 €
DÉPENSES BUDGÉTAIRES			
Enveloppe personnels	3 619 256,92 €	4 405 369,57 €	4 789 772,02 €
Enveloppe fonctionnement	2 146 928,22 €	2 810 256,40 €	2 444 345,25 €
Enveloppe d'investissement	185 188,91 €	305 454,31 €	818 086,56 €
COMPTABILITÉ GÉNÉRALE			
Valorisation des personnels mis à disposition	1 032 614,27 €	1 190 972,00 €	1 160 779,85 €
TOTAL	1 032 614,27 €	1 190 972,00 €	1 160 779,85 €



La hausse des crédits d'intervention Erasmus + a induit en 2018 celle des crédits de fonctionnement dont dispose l'Agence. La subvention européenne s'élève à 6,7 millions d'euros hors dispositifs particuliers en augmentation de 28,5 % par rapport à 2016.

L'Agence dispose également d'une contribution nationale pour assurer son fonctionnement, constituée de subventions pour charges de service public et de personnels mis à disposition, qui reste globalement stable.

Parallèlement, la montée en charge du programme Erasmus + s'accompagne mécaniquement d'une hausse des charges.

Les dépenses budgétaires liées à la rémunération des personnels contractuels GIP ont augmenté de 8,7 % par rapport à 2017.

Les dépenses de fonctionnement ont été réduites de 13 % par rapport à 2017 - dont le budget avait été impacté par les dépenses liées à la célébration des 30 ans du programme Erasmus.

Les dépenses d'investissement ont porté sur la relocalisation de l'Agence dans de nouveaux locaux à Bordeaux Euratlantique (818 000 euros de dépenses d'investissement contre 305 000 en 2017).



UNE DÉMARCHE QUALITÉ À TOUS LES NIVEAUX

L'Agence déploie une culture de la qualité et de l'amélioration continue sur tous les aspects de son activité, que ce soit sur le contrôle des crédits d'intervention ou sur son budget de fonctionnement. La Mission qualité et performance supervise à ce titre l'ensemble des contrôles de premier niveau ainsi que la mesure des indicateurs de l'activité de l'Agence.

L'augmentation substantielle des fonds gérés en 2018 a conduit l'Agence à travailler sur des thématiques structurantes :

- ▶ accompagner ses équipes dans le changement de leurs pratiques et les simplifications possibles pour gagner en efficacité ;
- ▶ étendre sa démarche qualité et d'amélioration continue à l'ensemble de sa gestion administrative. L'année 2018 a été marquée par un focus sur la politique des achats et le suivi règlementaire de la commande publique. L'année 2019 permettra de consolider la démarche sur la prévision budgétaire.

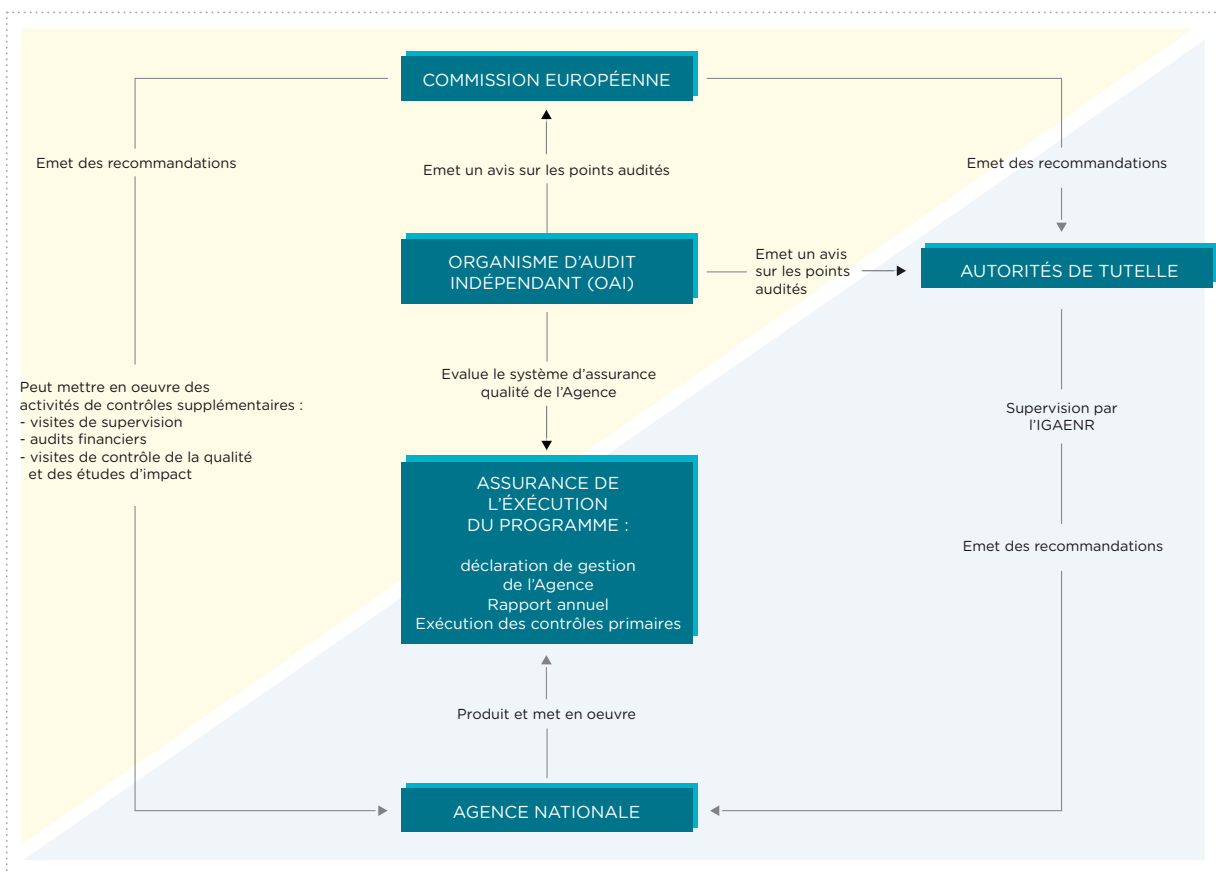
Les temps forts de cette année ont permis un audit interne sur la politique et le suivi des achats et marchés publics, ainsi que la mise en œuvre de la connaissance partagée des indicateurs par les services.



350
contrôles internes ont été effectués

Par ailleurs, 350 contrôles internes ont été effectués sur les candidatures et conventions de subventions, soit sur 17% des conventions signées entre l'Agence et les établissements bénéficiaires.

DES AUDITS EXTERNES RÉGULIERS





En tant qu'opérateur public national intervenant au titre d'un programme européen, l'Agence rend compte, chaque année, à l'autorité nationale, à ses ministères de tutelles ainsi qu'à la Commission européenne. Il s'agit, pour elle, d'apporter une assurance raisonnable sur le fait que les subventions soient attribuées et utilisées tel que le prévoit le cadre réglementaire et légal. Pour ce faire, l'Agence est soumise, chaque année, à une chaîne intégrée de contrôles visant à assurer la protection des intérêts financiers de l'Union et de la France. L'ensemble des

parties du système peut ainsi utiliser les résultats et les considérer comme une base fiable et de qualité.

Les différentes missions d'audits ont passé 27 jours dans les locaux de l'Agence. Le nombre de recommandations encore ouvertes à ce jour est de 4, toutes missions confondues. Toutes les missions s'accordent à dire que l'Agence est bien gérée et que les garanties apportées par le dispositif de contrôle interne de l'Agence sont satisfaisantes au regard de la réglementation du programme Erasmus +.



Février



**Certification des comptes de l'Agence
Certification des conventions des dispositifs Erasmus +
Contrôle de la déclaration annuelle de gestion de l'Agence**

Mai / Décembre



**Enquête de la Cour des comptes sur la mobilité internationale des étudiants (en cours)
Contrôle de la Cour des comptes sur la gestion de l'Agence 2012 - 2017 (en cours)**

Juin



**Audit interne - processus achats
Audit annuel de supervision (IGAENR)**

Septembre



**Audit conventions Europass / Euroguidance / Epale
(Agence exécutive EACEA)**

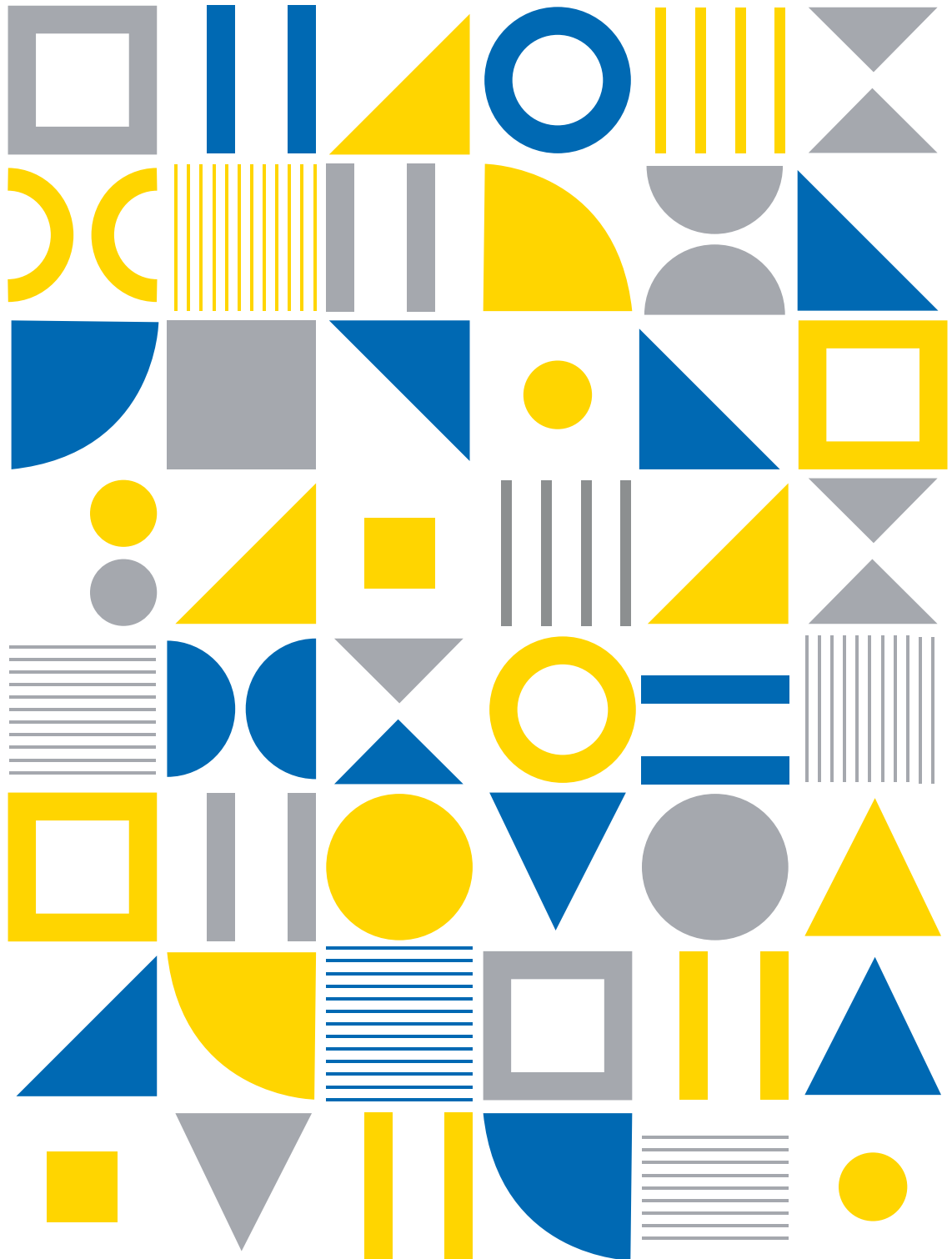
Décembre



**Audit de la Cour des comptes européenne sur la convention 2015
Mission IGF-IGAENR sur la mobilité internationale des étudiants**

PARTIE 2

STRATÉGIE





FAVORISER L'EMPLOYABILITÉ DES PUBLICS FRAGILES

Le programme Erasmus + est un outil européen tourné vers l'égalité des chances. L'inclusion sociale est une priorité comme le montrent les chiffres : avec un taux d'étudiants Erasmus + boursiers sur critères sociaux de 39,2% (et de 40,3% pour les seuls établissements sous tutelle du ministère de l'Education nationale et

de la Jeunesse et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation), la proportion des boursiers Erasmus + est supérieure à la moyenne nationale des étudiants boursiers en France (37,7% des étudiants - note Flash du SIES n°12, septembre 2017).

► TAUX DE BOURSIERS SUR CRITÈRES SOCIAUX PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENT EN 2016-2017

	Taux de boursiers Erasmus + (données redressées)	Taux de boursiers Erasmus + des établissements du MEN et MESRI (données redressées)	Taux de boursiers - France entière (données MESRI)
Université (publique ou privée)	47%	47%	40%
Enseignement secondaire (BTS)	53,1%	52,6%	54,3%
Ecole d'ingénieurs	31,9%	31,1%	23,1%
Ecole de commerce	21,2%	21,0%	13,8%
Ecole sanitaire et sociale	24,5%	-	-
Ecole d'architecture ou artistique	28,6%	-	-
Autres établissements	40,3%	40,3%	21,0%
TOTAL	39,2%	40,3%	37,7%

Source : enquête « Profil des apprenants 2018, Agence Erasmus+ France / Education Formation et MESRI-SIES / Système d'information AGLAE

► PART DES BOURSIERS SUR CRITÈRES SOCIAUX PAR ÉCHELON DE BOURSE EN 2016-2017

	Taux de boursiers Erasmus + (données redressées)	Taux de boursiers Erasmus + des établissements du MEN et MESRI (données redressées)	Taux de boursiers - en France
Echelon 0	41,7%	41,4%	30,4%
Echelon 1	14,2%	14,1%	14,9%
Echelon 2	6,9%	7,0%	7,8%
Echelon 3	8,4%	8,5%	7,8%
Echelon 4	8,2%	8,0%	7,3%
Echelon 5	9,4%	9,6%	13,4%
Echelon 6	7,0%	7,0%	11,9%
Echelon 7	4,2%	4,3%	6,5%
TOTAL	100,0%	100%	100,0%

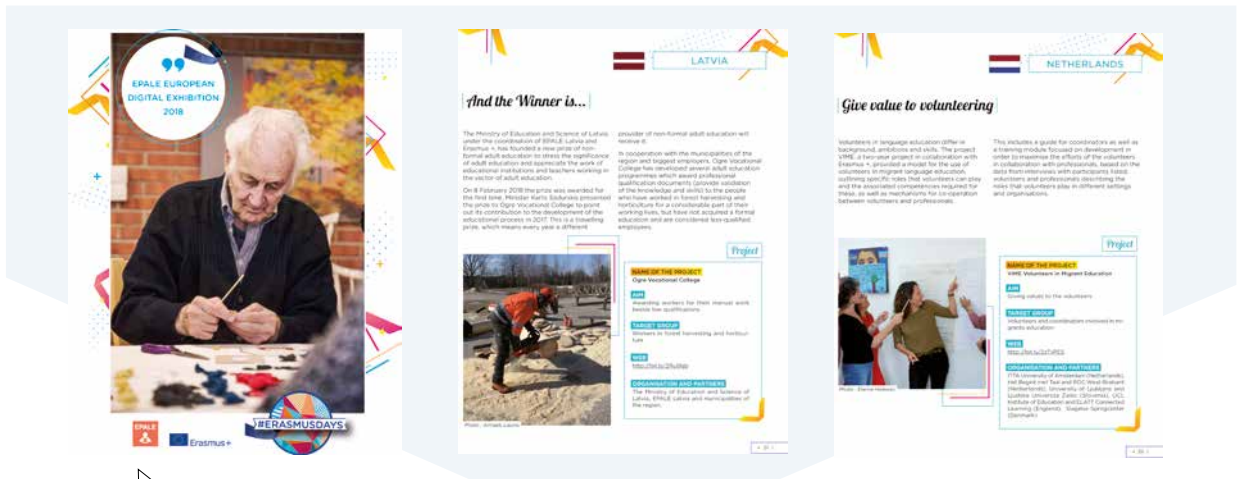
Source : enquête « Profil des apprenants 2018, Agence Erasmus + France / Education Formation et MESRI-SIES / Système d'information AGLAE



Les nouvelles technologies, l'automatisation, la mondialisation, l'intensification des migrations, le réchauffement climatique rendent la dimension Inclusion du programme Erasmus + de plus en plus prégnante ; celle-ci est également reprise dans les priorités nationales.


L'Agence a donc mené, en 2018, des actions en partenariat avec la Fédération des acteurs de la solidarité, la Fondation Abbé Pierre, la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France et l'APapp (Association pour la Promotion du label Atelier de Pédagogie Personnalisée).

En lien avec la plateforme ECALE, une campagne de communication a été organisée avec les médias du *Groupe SOS* à l'occasion des #ErasmusDays pour rendre visibles les projets du secteur de l'éducation des adultes. A cette occasion, un recueil de projets a été réalisé avec 22 pays européens. Ce nouveau recueil et celui sur l'éducation des adultes, publié en début d'année, ont valorisé la diversité des initiatives des acteurs français et européens.



Recueil de projets réalisé avec 22 pays européens

L'inclusion des personnes en situation de handicap est aussi un axe fort du programme Erasmus +. Depuis 2015, les efforts de l'Agence pour promouvoir les projets sur ce thème et sur les aides à frais réels (de quelques dizaines d'euros jusqu'à 10 000€) se sont traduits par des demandes de financements en nette augmentation : + 100% en 2017 pour les aides spécifiques et + 18 % de projets de partenariats. Une brochure et une page web sont dédiés à ce thème :

 <http://www.generation-erasmus.fr/erasmus-handicap>

Dans le sillage de la Déclaration de Paris entérinée en mars 2015 pour promouvoir l'inclusion sociale, la citoyenneté active, l'adhésion aux valeurs européennes ainsi que la prévention de la lutte contre la radicalisation et la violence, la Commission européenne a mis en place les *Positive Role Models*, rebaptisés au niveau national, les *Ambassadeurs Erasmus + de la Citoyenneté*. L'Agence s'est engagée dans cette expérimentation qu'elle a menée avec plus de 200 jeunes issus de sept établissements et 10 anciens bénéficiaires du programme Erasmus + devenus ambassadeurs. Des comédiens ont joué



 **+ 100%**
en 2017 pour les aides spécifiques

 **+ 18%**
de projets de partenariats

face au jeune public des saynètes introduisant des notions telles que la discrimination, la violence, le sexisme ou encore la citoyenneté et destinées à faire réagir l'auditoire ; un débat ouvert s'en est suivi entre les jeunes et les ambassadeurs sur la base de leur expérience internationale.

MOBILISER LES INSTITUTIONS DANS LES TERRITOIRES

La diffusion d'Erasmus + dans les territoires et la mobilisation des acteurs s'appuient significativement sur le réseau des développeurs Erasmus +. Initié par l'Agence en 2010, il rassemblait, en décembre 2018, 726 développeurs. Présents sur l'ensemble des territoires et accompagnant les établissements et structures de tous les secteurs éducatifs, ils permettent d'allier proximité et expertise sur les actions.

En 2018, les développeurs Erasmus + ont accompagné les candidats grâce à l'organisation de nombreuses réunions d'informations et ateliers d'écriture à Toulouse, Besançon, Albi, Orléans, Mérignac, Angers, Milhau, Fort de France, etc. L'Agence a créé des formations sur mesure à la demande de développeurs : près de 30 sessions pour 2 200 participants ont été organisées en 2018 pour des réseaux tels que Région de France, les DAREIC ou l'Union nationale des Maisons familiales et rurales. L'Agence a poursuivi la structuration de son offre de services à l'attention des développeurs avec la mise en place d'une offre de formation en ligne proposant trois parcours de formation de 29 modules à composer selon les thématiques désirées.



UNE OFFRE DE FORMATION À LA CARTE

3 PARCOURS EN LIEN AVEC LES MISSIONS DES DÉVELOPPEURS :

1

UN PARCOURS « DÉCOUVERTE DU RÉSEAU » → MISSION D'INFORMATION

2

UN PARCOURS « ORIENTER DES CANDIDATS » → MISSION D'ORIENTATION

3

UN PARCOURS « ACCOMPAGNER DES CANDIDATS » → MISSION D'ACCOMPAGNEMENT



Parallèlement à son offre de formation, l'Agence propose aux développeurs des badges numériques individuels. Ces badges permettent de valoriser les savoir-faire acquis par les développeurs au sein du réseau et de les faire reconnaître auprès de leurs pairs et des candidats aux projets Erasmus +.



2018 a vu l'organisation du premier séminaire national des développeurs qui s'est tenu à Bordeaux, du 5 au 7 décembre, pour développer une réflexion collective sur l'ancrage territorial du réseau, les enjeux de son évolution et de son ouverture européenne. Il a rassemblé près de 250 participants,

27 intervenants autour de 10 tables-rondes et 17 témoignages de développeurs en ateliers. Il est à noter la présence active des membres du réseau eTwinning et de développeurs allemands associés grâce à l'agence allemande BIBB.



250
participants au premier séminaire national des développeurs



SUPPORTS DE PROMOTION ENVOYÉS



SOLLICITATIONS DE CANDIDATS REÇUES PAR LES DÉVELOPPEURS ERASMUS+



SESSIONS DE FORMATION À DISTANCE OU EN PRÉSENTIEL



INTERVENTIONS DE L'AGENCE À LA DEMANDE DES DÉVELOPPEURS ERASMUS +

Enfin, l'expérimentation menée avec la Région Bretagne sur l'animation du réseau des développeurs de cette région a permis de répondre au besoin d'un outil de promotion : une vidéo mettant en valeur à la fois le réseau lui-même et le dispositif des

échanges scolaires, nouveau en 2018 et fortement doté financièrement. Le nombre de vues, le plus fort des vidéos mises en ligne par l'Agence, traduit la pertinence de cet outil, en particulier pour le secteur scolaire.

RENFORCER LA DIMENSION INTERNATIONALE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Depuis 2015, le programme Erasmus + renforce sa dimension internationale : il soutient la coopération avec 168 pays partenaires en dehors de l'Union européenne. Les actions concernées sont principalement financées dans le domaine de l'enseignement supérieur à hauteur de 1,8 milliards d'euros sur sept ans par les instruments financiers de la politique étrangère de l'Union européenne*. Ces fonds permettent de financer des activités de coopération, telles que les mobilités internationales de crédits, les projets de renforcement des capacités, la création de masters conjoints *Erasmus mundus* et les activités Jean Monnet.

En 2018, les établissements d'enseignement supérieur français ont réaffirmé leur engagement dans ces actions en vue d'améliorer la qualité de leur enseignement et leur attractivité afin de promouvoir la compréhension entre les peuples et de contribuer au développement durable de l'enseignement supérieur dans les pays partenaires.

La mobilité internationale de crédits (mobilités hors Europe) connaît un fort engouement de la part des établissements d'enseignement supérieur

français depuis son lancement en 2015. Avec 190 candidatures en 2018, la France est en première position européenne en nombre de candidatures reçues, devant l'Allemagne (150 candidatures) et la Pologne (129 candidatures). Un tiers des mobilités demandées sont financées. La sélection est particulièrement concurrentielle pour les projets avec l'Amérique latine, l'Amérique du Nord et les pays industrialisés asiatiques, alors que les



Balkans occidentaux, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Biélorussie, la Géorgie, la République de Moldavie et l'Ukraine font l'objet de moins de demandes.

Le plan d'action mis en place depuis 2016 avec les services de coopération des ambassades françaises à l'étranger pour identifier de nouveaux projets de mobilités avec les Balkans Occidentaux, a permis pour la première fois en 2018 de distribuer en totalité l'enveloppe financière dédiée (570 mobilités).

On peut également noter, en 2018, l'ouverture de budgets additionnels pour la mobilité avec les pays d'Afrique de l'Ouest et la Tunisie afin de répondre à la stratégie de dialogue entre l'Union européenne et le continent africain. Ces mobilités ont été fortement

* Instrument de pré-adhésion, instrument européen du voisinage, instrument de développement et de coopération, fonds européens de développement, instrument de partenariat.



plébiscitées par les établissements français avec une demande financière représentant respectivement 344% et 293% du budget disponible.

La France maintient sa position de leader sur *Erasmus Mundus* : sur les 42 masters conjoints *Erasmus Mundus* sélectionnés en 2018, 27 impliquent au moins un établissement français et neuf sont coordonnés par un établissement français. La France est ainsi présente dans 64% des projets sélectionnés.

Les résultats positifs des établissements français dans les **activités Jean Monnet** sont les conséquences directes des actions de promotion organisées par l'Agence en 2017 (exemple : atelier d'aide à la rédaction). En 2018, le nombre de candidatures françaises aux activités Jean Monnet a ainsi triplé. Malgré une concurrence toujours plus forte, le



La France est présente dans 64% des projets sélectionnés

nombre de projets français sélectionnés et le taux de sélection pour les établissements français augmentent. La France se positionne ainsi à la deuxième place en nombre de projets sélectionnés (quatrième place en 2017).

On retrouve également la présence des établissements français dans 1/4 des projets de **renforcement des capacités**. Ces projets ciblent essentiellement les pays du voisinage du Sud et de l'Est, l'Asie et l'Amérique latine.



participation, avec cinq établissements français, au séminaire de contacts et à la journée nationale d'information Erasmus + organisés les 30 et 31 octobre à Alger ;

information régulière des services de coopération des ambassades françaises des pays des Balkans et du partenariat oriental (Ukraine, Georgie, Moldavie) et participation, avec nos collègues albanais, à la tournée des Balkans de Campus France le 5 novembre.

En 2018, pour encourager le développement de nouveaux projets, l'Agence a maintenu son engagement dans une campagne de promotion des actions *dimension internationale* :

- ▶ intervention à l'atelier International : *Ces pays devenus incontournables* lors de la conférence *Think Education & Recherche* du 30 janvier ;
- ▶ animation de l'atelier « Les nouveaux modes de coopération entre l'Europe et le continent africain » en présence de la Commission européenne lors de la conférence Erasmus+ : *les nouveaux défis de l'enseignement supérieur* du 26 avril ;
- ▶ présence, avec cinq établissements français, au séminaire de contacts organisé à Istanbul les 8 et 9 octobre par la Commission européenne rassemblant 200 représentants d'établissements d'enseignement supérieur issus des 33 pays du programme Erasmus +, de la Serbie, ainsi que des pays d'Asie centrale.

A noter également, une nouvelle opportunité pour la valorisation des projets à l'échelle de l'Europe et plus largement : les *#ErasmusDays* 2018, avec un focus sur les Balkans et l'Afrique. 13 manifestations ont été organisées dans ce cadre par des universités, des ambassades, des instituts culturels français et des bureaux Erasmus+ dans 12 pays (Afrique du Sud, Cameroun, Côte d'Ivoire, Maroc, Niger, Sénégal, Albanie, Serbie, Bosnie Herzégovine, Kosovo, Moldavie et Géorgie). Ces événements *Erasmusdays* ont disséminé les résultats de projets Erasmus +, les ont rendu visibles aux citoyens, aux professionnels, aux médias et décideurs politiques locaux peu familiers des actions européennes.

C'est aussi l'occasion pour les établissements du monde entier de se rapprocher et de créer des synergies pour construire de nouveaux projets et s'approprier toutes les opportunités du programme de l'Union européenne.

PRÉSERVER UNE IMAGE POSITIVE DU PROGRAMME ERASMUS + AUPRÈS DES CITOYENS



En 2018, l'image du programme Erasmus + et celle de la marque Erasmus ont progressé à l'échelle nationale et internationale, à l'occasion des *#ErasmusDays*, qui ont eu lieu les 12 et 13 octobre : dans 39 pays, ils ont touché près de 116 millions de personnes grâce aux réseaux sociaux et aux médias. Passant de 735 événements en 2017 à 1 435 événements en 2018, la manifestation s'est développée et pérennisée avec des soutiens officiels de la Commission et du Parlement européens, du Président de la République française et grâce à participation de plusieurs ministres. L'édition 2019 est prévue les 10, 11 et 12 octobre.

Tout au long de l'année, plus de 1 350 articles ont traité du programme Erasmus + et de ses bénéficiaires, pour un équivalent achat d'espace supérieur à 7 millions d'euros (source *Kantar Média*). La mobilité des apprentis arrive en tête des sujets traités, notamment dans le contexte de la nouvelle Loi pour la *liberté de choisir son avenir professionnel*. Les projets de mobilité et de partenariat des lycées professionnels intéressent également beaucoup la presse régionale. Les résultats 2017 du programme en France, la hausse des bourses et le classement des établissements les plus dynamiques ont généré des retombées dans la presse nationale. Les nouvelles opportunités avec le continent africain ont été par ailleurs soulignées dans divers grands médias internationaux (RFI, Le Monde Afrique, Le Point Afrique).

Les éléments de langage sur le manque budgétaire, développés depuis 2014 auprès des médias et des décideurs nationaux (cabinets ministériels, élus nationaux et territoriaux) et européens (députés européens, Commission européenne), ont été entendus et portés en 2018 par les autorités nationales* et européennes qui ont soutenu le projet de doublement du budget du prochain programme 2021-2027 (15 à 30 milliards d'euros).

Le déménagement de l'Agence en 2018 a constitué un symbole fort de ce développement et a réaffirmé l'implantation de l'Agence à Bordeaux. Les nouveaux locaux à Belcier / Euratlantique ont été officiellement inaugurés le 13 décembre 2018.



* <http://www.elysee.fr/videos/new-video-125/> (lire à 5 :40) le Président de la République française lors du Sommet de Göteborg (17/11/2017) : « Erasmus ne marche pas suffisamment fort parce qu'on n'y a pas mis assez d'argent [...]. Jon ne veut jamais mettre de l'argent collectif alors que 50% des Erasmus ne sont pas honorés parce qu'on ne met pas l'argent communautaire... »



Les recueils de projets sur la formation professionnelle, sur la culture et sur l'éducation des adultes (en lien avec 22 agences Erasmus + gestionnaires d'Epale) ainsi que les éditions désormais mensuelles du *Mag Erasmus* ont illustré la vitalité des projets et fait témoigner de nombreux acteurs. L'impact des projets et les effets de la mobilité ont été étudiés et publiés notamment dans le cadre de trois *Notes de l'Observatoire* et de bilans (enseignement agricole, langues, baromètre Europass). Enfin, l'Agence a accompagné les acteurs grâce aux *Flash Erasmus*, aux guides (Inspecteurs, référents CFA, gestionnaires financiers, porteurs de

Un nouveau site, **www.staterasmus.fr**, est venu renforcer cette volonté de lisibilité du programme et des projets dans les territoires. Ce site présente, de façon lisible, des cartes et des graphiques, les chiffres consolidés du programme depuis 2014 : financements, profils des bénéficiaires, les secteurs, les zones géographiques. Outil à destination des professionnels, il est néanmoins accessible au grand public par souci de transparence sur les fonds publics gérés par l'Agence et pour permettre à chacun de connaître les établissements qui proposent des parcours européens et internationaux grâce à Erasmus + : la mobilité est également une question d'orientation pour les parcours professionnels des Français.

Enfin, plus d'un million d'Internautes se sont tenus informés des opportunités et des projets Erasmus + sur trois sites :

- ▶ le site commun administré avec l'Agence Erasmus + / Jeunesse & Sport : <https://info.erasmusplus.fr>
- ▶ le site de l'Agence dédié aux professionnels : <http://www.agence-erasmus.fr>
- ▶ le site grand public : www.generation-erasmus.fr

Les médias sociaux ont continué à progresser et à alimenter de très nombreux échanges directs via les comptes *Facebook*, *Twitter*, *LinkedIn* et la chaîne *Youtube*. Cette nouvelle médiation directe monte en puissance pour que chacun puisse prendre en main son parcours de vie, sur les chemins de l'Europe.



partenariats de l'enseignement supérieur). À noter aussi, la publication d'un *Guide du routard* de la mobilité européenne co-produit avec Opcalia et le Centre Inffo, ainsi qu'un partenariat renouvelé avec les éditions du *Petit futé* pour offrir un guide numérique à chacun des 4 000 apprentis mobiles Erasmus + de France.



<http://www.agence-erasmus.fr/publications.php>



#ErasmusDays 2018 organisés en Afrique

PROMOUVOIR DES PROJETS DE QUALITÉ

La gestion du programme Erasmus + est l'une des missions centrales de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation, qui veille à la bonne mise en œuvre des différentes étapes des appels annuels à propositions. L'Agence a défini deux axes prioritaires: accroître la qualité des projets financés et optimiser l'utilisation des financements européens. L'Agence s'implique dans l'accompagnement des porteurs de projet : organisation de réunions d'information, entretiens téléphoniques individuels, édition de guides et d'outils d'accompagnement, réalisation de visites de suivi sur site. La qualité des candidatures est enfin constatée et évaluée en fin de projet lors du contrôle final.



Promotion des projets de qualité

Les actions d'accompagnement des candidats ont permis d'améliorer l'accessibilité d'Erasmus + auprès des différents acteurs de l'éducation et de la formation ; d'autre part, d'accompagner l'augmentation des budgets, en particulier sur le secteur scolaire, le secteur de l'éducation des adultes, ainsi que pour les Partenariats Erasmus + de l'enseignement supérieur. Enfin, des actions visant à développer la mobilisation stratégique d'Erasmus +, autour des 3 priorités* « nationales » ont été identifiées pour la France.

Accompagnement des candidats

Près de 2 200 personnes ont participé à 30 formations réalisées sur mesure pour des réseaux sectoriels : Fédération des Pupilles de l'Enseignement Public, Académie de Versailles, Réseau des établissements de la Culture, Comues d'Ile-de-France, réseaux de l'enseignement catholique, formations à l'ESENESR** (1 350 personnels de direction et inspecteurs de l'éducation nationale), etc.



personnes ont participé à
30 formations réalisées sur mesure
pour des réseaux sectoriels

La collaboration avec le Bureau d'Assistance National eTwinning a permis de développer l'ouverture européenne des établissements scolaires français***. Grâce à Erasmus + un nombre significatif d'élèves et d'enseignants ont pu bénéficier d'une mobilité physique ou virtuelle en Europe. Les CFA (centres de formation d'apprentis) peuvent également s'inscrire pour réaliser un projet pédagogique européen.

* « L'inclusion des personnes en situation de handicap ; la lutte contre les décrochages ; le développement des compétences (compétences transversales, compétences clés) et la prévention de l'illettrisme. »

** Chiffres : janvier 2019

*** La plateforme eTwinning compte plus de 50 000 enseignants inscrits issus de plus de 20 000 établissements scolaires français de la maternelle au lycée général, technique ou professionnel.



Organisation de l'appel à propositions 2018

En dépassant les 2 300 dossiers, le nombre de candidature traitées par l'Agence en 2018 a connu une augmentation de 9% par rapport à 2017. Comme chaque année, la sélection des projets est confiée à des experts indépendants qui bénéficient d'une formation de la part de l'Agence et appliquent les critères d'évaluation définis au niveau européen. Le dispositif faisant appel à des experts-référents pour accompagner les évaluateurs dans leurs missions de cohérence des évaluations et assure la montée en compétences des évaluateurs : 220 évaluateurs ont été mobilisés en 2018 parmi les 368 membres du vivier des évaluateurs. Ces actions permettent de maintenir un très faible taux de recours des candidats, suite à l'évaluation : 0,85%.

Une fois les projets sélectionnés et les contrats signés, les réunions de lancement organisées par l'Agence pour l'appel à propositions 2018 ont rassemblé 1 185 participants pour près de 1 000 organismes représentés. Près de 20 classes virtuelles ont été organisées sur des thématiques diverses, comme la préparation des rapports intermédiaires, la rédaction du rapport final, la gestion budgétaire d'un projet, ou des séances de rattrapage des ateliers de lancement. En 2018, l'Agence a poursuivi l'accompagnement des établissements dans l'application de la Charte Erasmus + pour l'enseignement supérieur : 75% des établissements chartés jusqu'en 2020 seront accompagnés. Le dispositif d'enquête et de recommandations se déploie : il passe de 80 à 120 établissements par an et permet d'évaluer le respect

des 10 engagements fondamentaux de la charte Erasmus +. L'accent a porté sur l'accompagnement à la rédaction des rapports (intermédiaires et finaux) et sur l'évaluation de l'impact des projets.

Amélioration de la performance financière

Pour une utilisation maximale des financements européens, le programme de travail de l'Agence prévoit un plan annuel d'actions préventives et correctives le cas échéant. Les campagnes de traitement des rapports finaux font l'objet d'une analyse détaillée par action et par secteur qui porte



Le taux d'utilisation des fonds Erasmus + a ainsi fait un bond de 4 points entre les projets financés au titre de l'année 2013 (90,09% d'utilisation finale des financements) et ceux financés au titre de 2014 (94%). Pour les années suivantes, ce taux semble poursuivre une tendance à la hausse.

aussi bien sur les aspects liés à la bonne gestion des fonds européens que sur la qualité des résultats issus des projets. Grâce à cet accompagnement, le taux de correction financière des projets ne dépasse pas 2%.

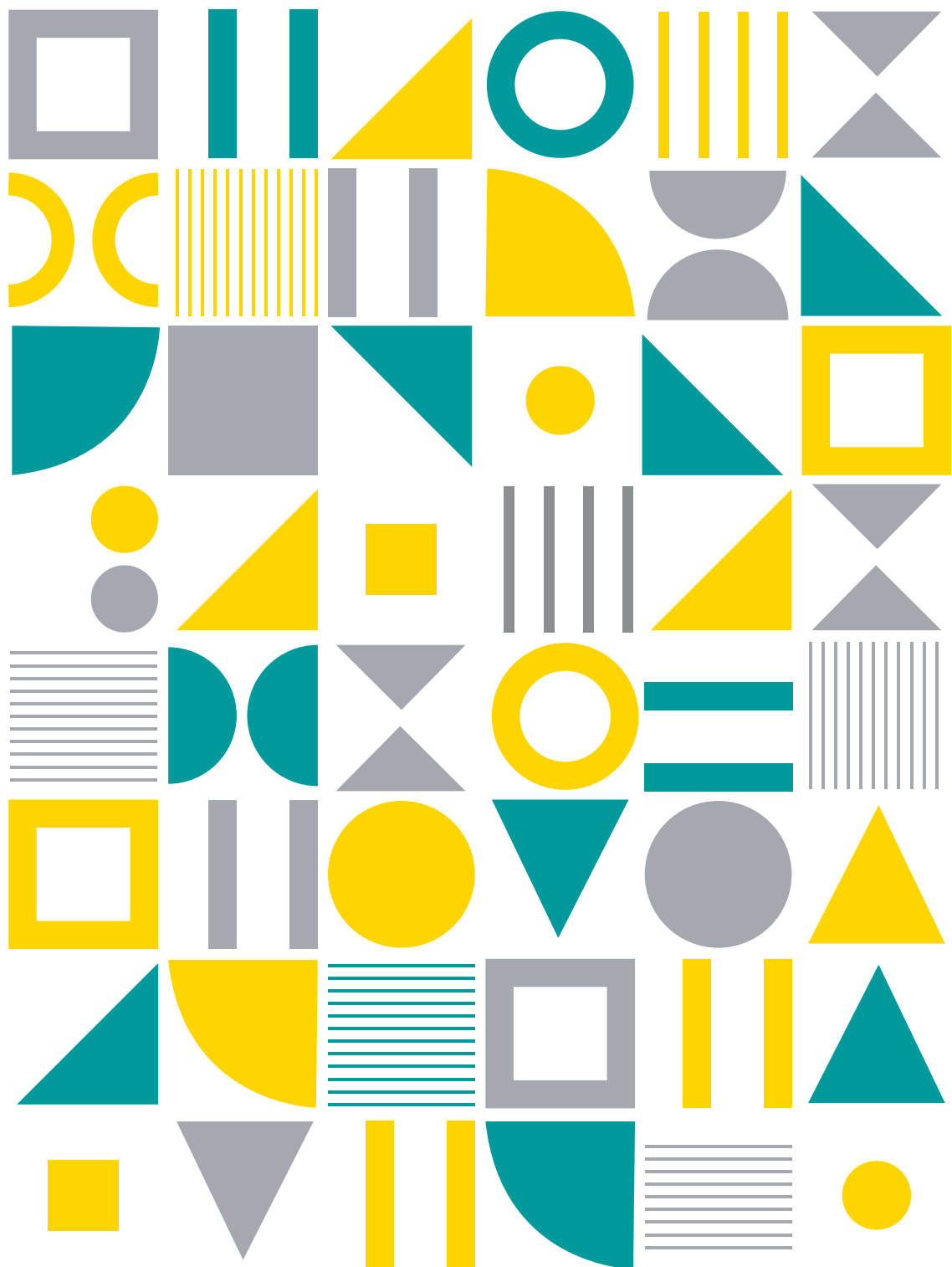
Evaluation finale

L'Agence apporte une attention particulière à l'évaluation qualitative des candidatures et des rapports finaux. Leurs conclusions permettent ensuite d'envisager, si nécessaire, des actions d'accompagnement spécifiques ou d'ajuster la carte des risques. Moins de 1% des porteurs de projet voient réduire leur financement final faute de qualité suffisante à la clôture du projet.

La nécessité d'un accompagnement plus soutenu des porteurs de projet sur les aspects d'évaluation et de dissémination des résultats reste une réalité. La professionnalisation des acteurs ou la mobilisation de moyens sur la dimension valorisation et communication des projets est soulignée.

Des projets à haute valeur ajoutée ou à fort impact systémique font l'objet de présentation dans les guides et recueils de projets. Ces projets sont systématiquement valorisés lors des événements organisés par l'Agence.

PARTIE 3
BILAN DES PROJETS
ENTRE 2014 ET 2018





BILAN DES PROJETS ERASMUS + ENTRE 2014 ET 2018

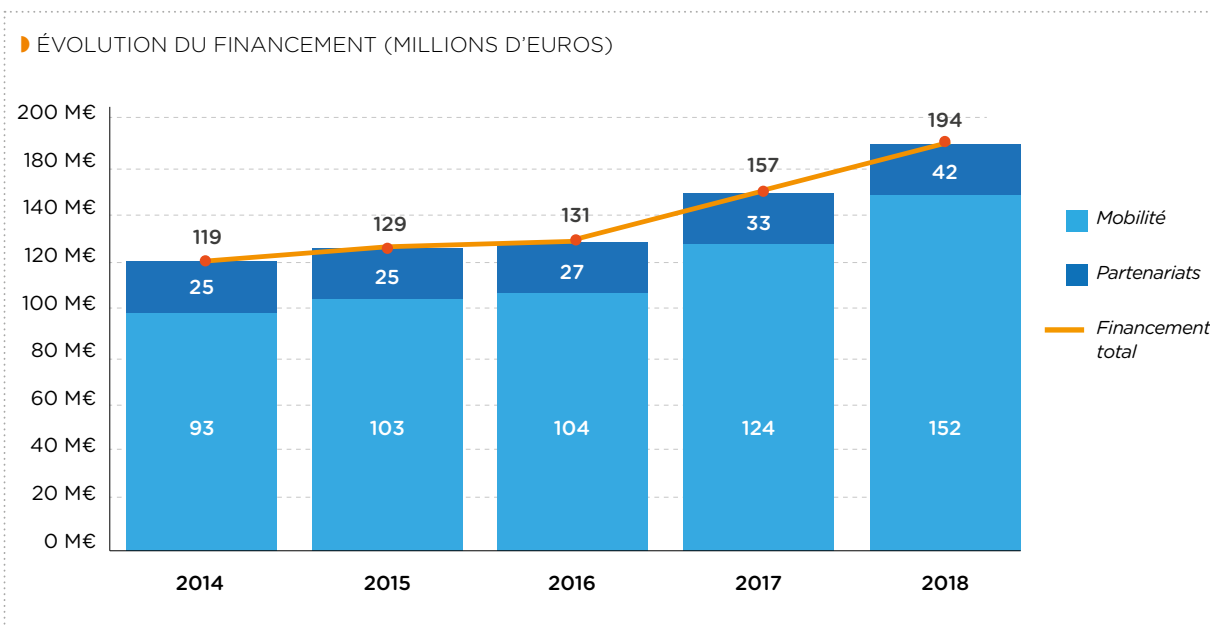
Le programme Erasmus + se développe sur sept années, de 2014 à 2020, et succède au programme éducation et formation tout au long de la vie (EFTLV).

Entre 2014 et 2018, 8 040 projets déposés par des porteurs français ont été financés sur les volets éducation et formation, pour une enveloppe cumulée de 729 084 195 euros :

Appel à propositions Action-clé	2014		2015		2016		2017		2018	
	Projets	Financement	Projets	Financement	Projets	Financement	Projets	Financement	Projets	Financement
Action-Clé 1 - Projets de mobilité	1196	93 042 080 €	1197	102 541 445 €	1230	103 829 194 €	1354	123 863 118 €	1466	151 751 684 €
Mobilité de l'éducation des adultes	14	720 725 €	10	744 876 €	9	617 210 €	20	818 665 €	20	1 276 372 €
Mobilité de l'enseignement et de la formation professionnels	313	29 709 632 €	315	28 328 760 €	263	24 671 772 €	284	26 874 037 €	271	30 752 236 €
Mobilité de l'enseignement et de la formation professionnels avec la Charte de la mobilité de l'EFPP					22	3 750 466 €	32	6 124 980 €	40	10 121 597 €
Mobilité de l'enseignement scolaire	201	2 530 496 €	148	4 184 595 €	127	4 214 591 €	142	5 634 376 €	217	8 262 221 €
Mobilité de l'enseignement supérieur	668	60 081 227 €	655	58 164 156 €	747	58 655 105 €	797	69 546 767 €	837	84 053 175 €
Mobilité internationale de crédits			69	11 119 058 €	62	11 920 050 €	79	14 864 293 €	81	17 206 083 €
Action-Clé 2 - Partenariats	211	25 553 433 €	236	25 878 176 €	262	27 242 945 €	346	32 901 005 €	542	41 879 530 €
Echanges scolaires Erasmus+									414	12 336 309 €
Partenariats de l'éducation des adultes	13	2 981 877 €	15	4 186 010 €	20	4 979 818 €	30	7 249 709 €	44	8 655 537 €
Partenariats de l'enseignement et de la formation professionnels	24	6 534 141 €	31	9 028 015 €	30	9 017 322 €	35	9 145 062 €	40	9 080 095 €
Partenariats de l'enseignement scolaire	148	8 033 094 €	15	4 056 968 €	22	4 812 309 €	27	5 641 234 €	27	6 297 785 €
Partenariats de l'enseignement supérieur	8	2 374 751 €	10	3 292 142 €	9	3 412 253 €	12	4 079 233 €	17	5 509 804 €
Partenariats entre établissements scolaires uniquement			165	5 315 041 €	181	5 021 243 €	242	6 785 768 €		
Partenariats trans-sectoriels	18	5 629 571 €								
Total	1407	118 595 513 €	1433	128 419 621 €	1492	131 072 139 €	1700	156 764 123 €	2008	193 631 213 €

Source : staterasmus.fr (données évolutives).

Le budget 2018 connaît une augmentation substantielle. Une montée en puissance amorcée depuis 2017, après trois années d'augmentation modérée. Cette augmentation de 62% par rapport au budget 2014 bénéficie à tous les secteurs de l'éducation et de la formation.



Source : staterasmus.fr (données évolutives au contrat).

L'Agence Erasmus+ France / Education Formation se prépare à gérer plus de 240 M€ en 2019, soit 30 M€ de plus qu'en 2018.

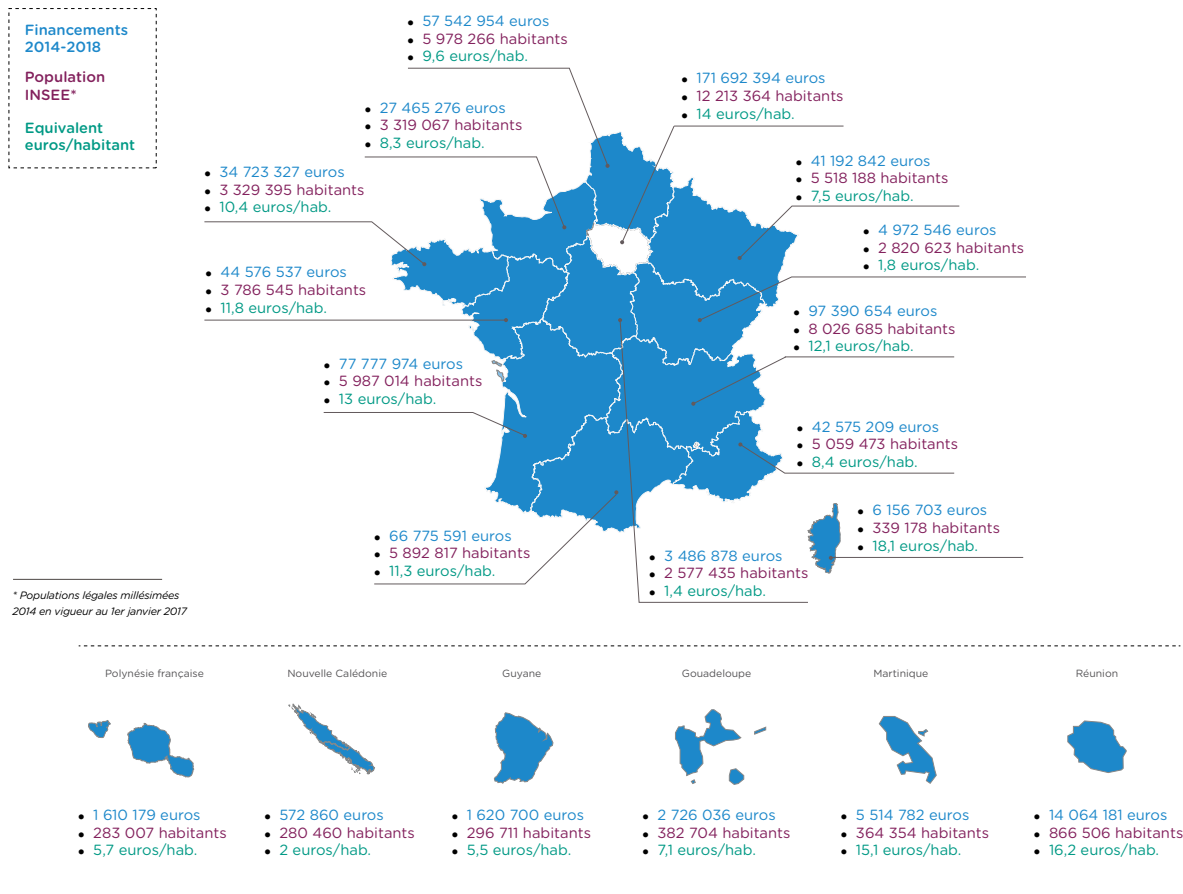
Appel à propositions Région	2014		2015		2016		2017		2018	
	Projets	Financement	Projets	Financement	Projets	Financement	Projets	Financement	Projets	Financement
Île-de-France	295	30 435 826 €	294	28 859 878 €	325	30 969 099 €	359	36 703 345 €	398	44 724 247 €
Auvergne-Rhône-Alpes	199	17 217 976 €	193	18 191 320 €	183	18 029 600 €	214	19 818 860 €	227	24 132 900 €
Nouvelle-Aquitaine	164	13 409 595 €	142	13 761 638 €	141	13 790 069 €	167	14 681 655 €	207	22 135 017 €
Occitanie	128	10 051 793 €	143	10 995 994 €	152	13 794 453 €	148	14 943 116 €	196	16 990 236 €
Pays de la Loire	112	7 629 904 €	132	9 195 352 €	119	8 017 442 €	140	9 356 870 €	142	10 376 970 €
Bretagne	95	4 745 676 €	95	6 730 685 €	86	6 512 116 €	98	7 040 932 €	124	9 693 919 €
Hauts-de-France	64	8 264 524 €	78	9 296 850 €	95	10 556 775 €	106	14 251 269 €	125	15 173 537 €
Grand-Est	90	8 201 107 €	84	7 922 275 €	85	6 187 405 €	92	8 151 218 €	112	10 730 838 €
Provence-Alpes-Côte d'Azur	64	4 137 083 €	84	7 537 086 €	80	7 110 323 €	106	10 200 715 €	128	13 590 003 €
Normandie	52	4 999 663 €	58	4 661 321 €	66	4 880 656 €	69	5 759 680 €	102	7 163 956 €
Bourgogne-Franche-Comté	44	3 156 753 €	43	3 379 161 €	46	3 267 972 €	57	4 473 678 €	65	4 964 806 €
Centre-Val de Loire	43	2 434 002 €	28	2 763 143 €	39	2 611 193 €	48	3 748 728 €	60	3 486 878 €
La Réunion	27	1 539 437 €	20	2 044 591 €	35	2 638 895 €	39	3 018 965 €	52	4 822 294 €
Martinique	14	897 134 €	16	813 034 €	21	797 455 €	26	1 435 144 €	31	1 572 015 €
Guadeloupe	2	510 131 €	8	294 832 €	6	456 388 €	11	596 003 €	16	868 682 €
Corse	3	387 286 €	7	1 496 764 €	3	667 642 €	10	1 931 142 €	8	1 673 869 €
Guyane	3	69 235 €	1	69 216 €	4	148 012 €	5	387 599 €	8	946 638 €
Polynésie française	4	286 375 €	5	315 327 €	3	563 567 €	3	173 794 €	3	271 116 €
Nouvelle-Calédonie	4	222 014 €	2	91 154 €	2	57 262 €	2	91 412 €	2	111 018 €
Mayotte					1	15 815 €	0	0 €	2	202 275 €
Total	1407	118 595 513 €	1433	128 419 621 €	1492	131 072 139 €	1700	156 764 123 €	2008	193 631 213 €

Source : staterasmus.fr (données évolutives).

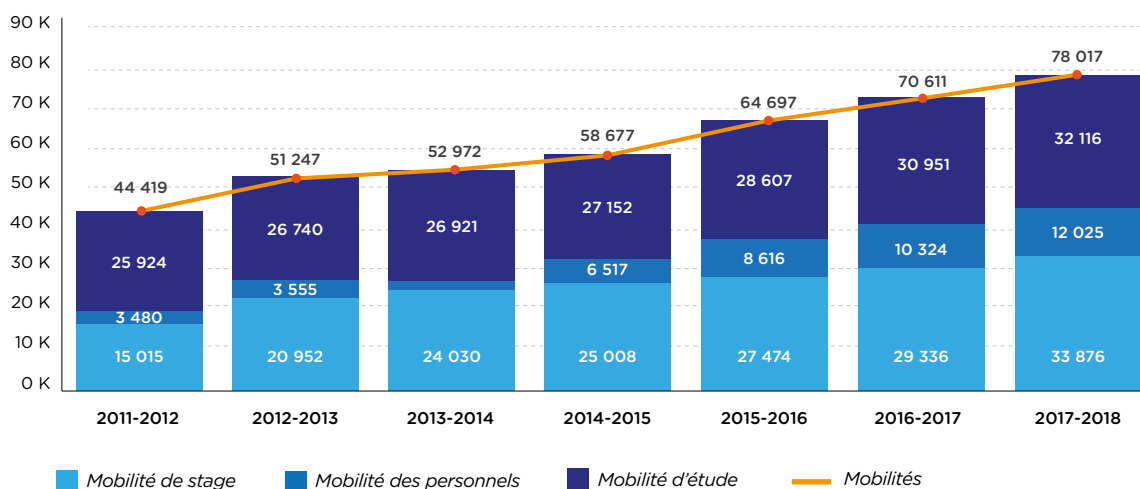
Les financements européens Erasmus + irriguent l'ensemble du territoire national dans des dynamiques locales propres à la stratégie des acteurs. Ainsi, entre 2014 et 2018, on observe une forte progression des projets financés en Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Bretagne. On note également une forte progression

en 2018 de la région Ile-de-France ce qui relève d'une dynamique territoriale mais également nationale compte-tenu des têtes de réseaux qui candidatent depuis la région capitale ; la progression des Outre-mer est aussi à souligner.

FINANCEMENT ERASMUS + PAR RÉGION POUR 2014-2018



MOBILITÉS PAR ANNÉE ACADÉMIQUE ET CATÉGORIE DE MOBILITÉ



En 2017-2018, selon les résultats provisoires, la mobilité sortante tous secteurs confondus a augmenté de 75% par rapport à 2011-2012. La mobilité

de stage (secteurs formation professionnelle et enseignement supérieur) connaît un succès notable avec un doublement des mobilités depuis 2011-2012.

L'IMPACT DU PROGRAMME ERASMUS + CONSTATÉ ENTRE 2014 ET 2018

L'un des objectifs prioritaires du programme Erasmus + est de favoriser l'employabilité des publics les plus en difficulté. Grâce à son initiative « mieux légiférer », la Commission européenne aspire à évaluer les effets de l'inclusion et de l'accès à la mobilité d'une part, et l'employabilité et l'insertion professionnelle d'autre part.

Le premier thème a fait l'objet de plusieurs études qui montrent que le programme Erasmus + se démocratise en favorisant l'accès des jeunes les plus éloignés de la mobilité. Les *Notes de l'observatoire Erasmus + n°10* font apparaître que 60% des jeunes bénéficiant d'une mobilité Erasmus + de l'enseignement et de la formation professionnels

(élèves, apprentis, demandeurs d'emploi) sont des jeunes d'origine sociale populaire et que la moitié d'entre eux peuvent être considérés comme des « jeunes ayant moins d'opportunités » en raison d'un handicap, de troubles de la santé, de difficultés économiques et géographiques ou encore d'obstacles sociaux ou culturels. Dans l'enseignement supérieur, 40% des étudiants partis en mobilité Erasmus + sont boursiers sur critères sociaux (taux légèrement supérieur à la moyenne nationale) et 14% sont des étudiants précarisés en situation de forte ou très forte vulnérabilité.

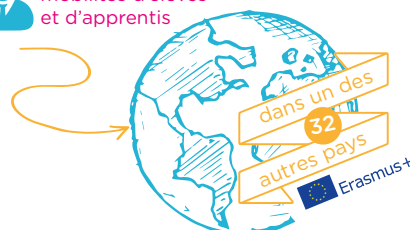
Le questionnement sur les effets de la mobilité sur l'employabilité et l'insertion professionnelle a fait l'objet de trois *Notes de l'observatoire Erasmus +*.

<http://www.agence-erasmus.fr/publications.php>

1 141
établissements français
parties prenantes à Erasmus +

du 1er ou du 2nd degré
ou centres de formation
des apprentis

+ 17 500
mobilités d'élèves
et d'apprentis



PLUS DE 17 500 MOBILITÉS ERASMUS + D'ÉLÈVES ET D'APPRENTIS EN 2016-2017



L'analyse du rapport du participant, questionnaire envoyé à l'issue de chaque mobilité, indique que les expériences de mobilité génèrent un ressenti très positif chez les bénéficiaires quant à leur employabilité : 86% des apprenants de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP) et 82% des étudiants expriment une amélioration de leur employabilité au retour de leur mobilité. Plus de 80% des apprenants (EFP et enseignement supérieur) estiment que leur confiance en soi, leur sérénité, leur ouverture d'esprit et leur adaptabilité se sont renforcées. Leur capacité à résoudre des problèmes et leur autonomie se sont également développées. Enfin, 86% d'entre eux déclarent avoir amélioré leurs compétences linguistiques. Par ailleurs, d'après la Commission européenne, près d'un million de personnes avait déjà utilisé la plateforme « Online Linguistic Support / OLS » en mars 2018, soit plus de 350 000 par an ; cette plateforme gratuite permet notamment de mesurer les progrès linguistiques (avant et après la mobilité).

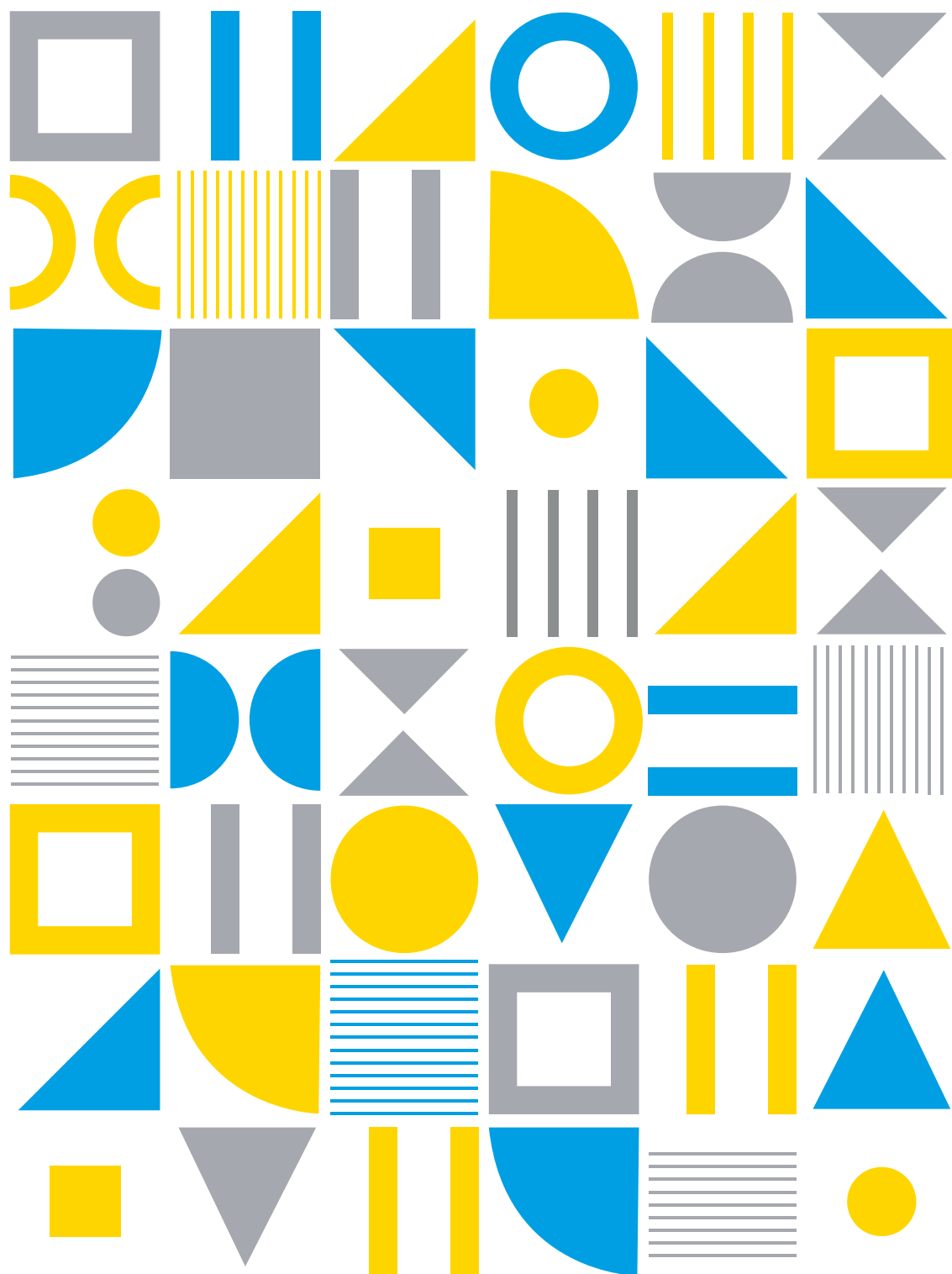
Ce ressenti très positif quant à l'employabilité se vérifie-t-il à travers les données nationales sur l'insertion professionnelle ? Les exploitations des enquêtes *Génération 2010 et 2013* du Céreq concluent à une insertion plus rapide et plus durable sur des emplois de meilleure qualité pour les apprenants qui ont réalisé une mobilité à des fins professionnelles ou d'apprentissage. Par exemple, le taux d'emploi à trois ans des sortants de l'enseignement secondaire est de 68% pour ceux qui ont réalisé une mobilité, contre 56% pour ceux qui n'en ont pas effectuée. Cependant, les effets propres de la mobilité sur la qualité

de l'emploi occupé restent encore difficiles à démontrer. La poursuite de la coopération avec le Céreq sur l'exploitation des données de l'enquête *Génération* devrait fournir des éléments plus tangibles. En parallèle, le collectif de l'Observatoire de l'impact Erasmus +, constitué des représentants d'une vingtaine de structures intersectorielles et d'expertises diverses, a défini un dispositif d'enquêtes et 20 indicateurs pour mesurer les effets de la mobilité Erasmus + sur les apprenants, les personnels et les organismes. Environ 30 000 apprenants et personnels ayant réalisé une mobilité en 2016-2017 et 2 500 organismes ayant bénéficié au programme en 2014 et/ou 2015 ont été interrogés. Cette expérimentation sur l'impact de la mobilité Erasmus + en France est une première en Europe. Les résultats seront disponibles en 2019.

Enfin, la connaissance des profils des apprenants s'est poursuivie avec les *Notes n°10* à paraître début 2019. Ces derniers ont pour objet d'évaluer l'inclusion des publics les plus en difficulté que ce soit dans l'enseignement secondaire professionnel ou dans l'enseignement supérieur. Les résultats sont encourageants. L'ouverture à un public toujours plus large sort renforcée, notamment avec une progression importante du nombre d'alternants dans la mobilité de l'enseignement et de la formation professionnels, ou encore, une augmentation de la part des étudiants en cycle court (BTS et DUT). Concernant l'inclusion des publics en difficulté, nous estimons que 20% des apprenants en mobilité Erasmus + doivent faire face à des situations de vulnérabilité qui les placent dans le public le plus éloigné de la mobilité.

PARTIE 4

LES RÉSULTATS 2018

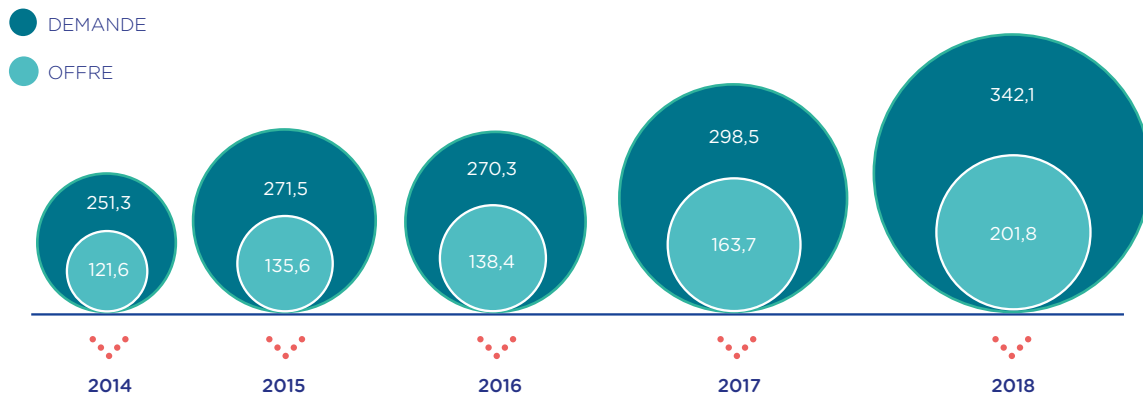




1 - CONTEXTE

ENTRE 2014 ET 2018, UNE MONTÉE EN PUISSANCE

ERASMUS + EDUCATION & FORMATION : ÉVOLUTION DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

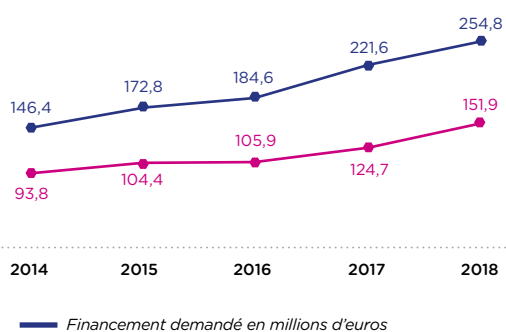


Données de la dotation des crédits d'intervention avant « central clearing »

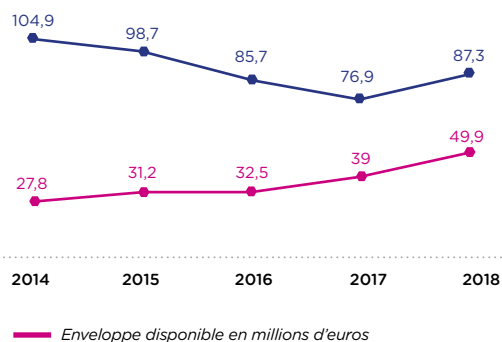
En 2018, le budget d'intervention Erasmus + pour le volet Education et Formation s'élève à 201,8 millions d'euros, soit une augmentation globale des enveloppes disponibles de 23% par rapport à 2017. **C'est la plus forte augmentation depuis le début du programme.**

Enveloppe Erasmus + Education et Formation attribuée à la France en millions d'euros

Mobilité :
évolution de l'offre et de la demande en millions d'euros



Partenariat :
évolution de l'offre et de la demande en millions d'euros



Données de la dotation des crédits d'intervention avant « central clearing »

	Augmentation de l'enveloppe budgétaire	Augmentation de la demande financière
Action clé 1 - Mobilité	+ 62%	+ 74%
Action clé 2 - Partenariat	+ 79%	- 17%
Budget global	+ 66%	+ 36%

La demande financière des projets de mobilité est toujours supérieure à l'enveloppe disponible et croît d'année en année. Pour les partenariats, on observe un ajustement de la demande financière depuis 2014, avec une remontée significative en 2018 (+13%).



ENTRE 2017 ET 2018, L'ACCÉLÉRATION



ENVELOPPE BUDGÉTAIRE



NOMBRE DE CANDIDATURES



DEMANDE FINANCIÈRE

	ENVELOPPE BUDGÉTAIRE	MOBILITÉ	PARTENARIAT
AP 2018	201,8 M€	151,9 M€	49,9 M€
AP 2017	163,7 M€	124,7 M€	39 M€

▶ + 23% pour l'enveloppe budgétaire disponible globale en 2018
 ▶ + 22% pour l'enveloppe disponible Mobilité en 2018
 ▶ + 28% pour l'enveloppe disponible Partenariats en 2018

▶ + 9 % en nombre de candidatures reçues toutes actions E+ en 2018

▶ + 15% d'augmentation de la demande financière en 2018

	NOMBRE GLOBAL DE CANDIDATURES REÇUES - TOUTES ACTIONS CONFONDUES	DEMANDE FINANCIÈRE DES PROJETS - TOUTES ACTIONS CONFONDUES
AP 2018	2 363	342,1 M€
AP 2017	2 158	298,5 M€

	MOBILITÉS ACCORDÉES
AP 2018	85 409
AP 2017	76 856

▶ + 6% d'augmentation du nombre global de mobilités demandées en 2018

▶ + 11% d'augmentation du nombre global de mobilités accordées en 2018



LES MOBILITÉS // ACTION CLÉ 1

► Enveloppes disponibles en Millions d'euros

MOBILITÉ : enveloppes disponibles en Millions d'€	BUDGET 2017	BUDGET 2018	VARIATION 2017-2018	DEMANDE FINANCIÈRE 2017	DEMANDE FINANCIÈRE 2018	VARIATION 2017-2018
Enseignement scolaire	5,5	8,2	+ 49%	8	9,9	+ 24%
Formation professionnelle	32,6	40,1	+ 23%	66	70	+ 6%
Educations des adultes	0,9	1,3	+ 44%	1,2	1,8	+ 50%
Enseignement supérieur - Europe	70	85	+ 21%	98,3	116	+ 18%
Enseignement supérieur - International	15,7	17,3	+ 10%	48,1	57,1	+ 19%
TOTAL	124,7	151,9	+ 22%	221,6	254,8	+ 15%

↳ L'enveloppe budgétaire des projets de mobilité a augmenté de 22% et atteint 221,6 millions d'euros en 2018. Ce sont les secteurs de l'enseignement scolaire et de l'éducation des adultes qui bénéficient des plus fortes hausses par rapport à 2017. La demande financière des projets de mobilité augmente de 15% entre 2017 et 2018. Tous les secteurs sont diversement concernés.

MOBILITÉ : nombre de candidatures reçues	2017	2018	VARIATION 2017-2018
Enseignement scolaire	200	247	24%
Formation professionnelle	497	475	-4%
Demande de charte pour formation professionnelle	39	31	- 20%
Education des adultes	30	26	-13%
Enseignement supérieur - Europe	841	881	5%
Enseignement supérieur - International	161	190	18%
Demande accréditation de consortium	29	18	-38%
TOTAL	1 727	1 819	4%

LES PARTENARIATS // ACTION CLÉ 2

► Enveloppes disponibles en Millions d'euros

PARTENARIATS	BUDGET 2017	BUDGET 2018	VARIATION 2017-2018	DEMANDE FINANCIÈRE 2017	DEMANDE FINANCIÈRE 2018	VARIATION 2017-2018
Enseignement scolaire	18,2	26,1	+ 43%	26,2	37,1	+ 41,6%
Formation professionnelle	9,3	9,3	-	25,9	23,7	-8,5%
Educations des adultes	7,3	8,9	+ 22%	14,9	16,1	+ 8%
Enseignement supérieur	4,2	5,6	+ 35%	9,9	10,4	+ 5%
TOTAL	39	49,9	+ 28%	76,9	87,3	+ 13,5%



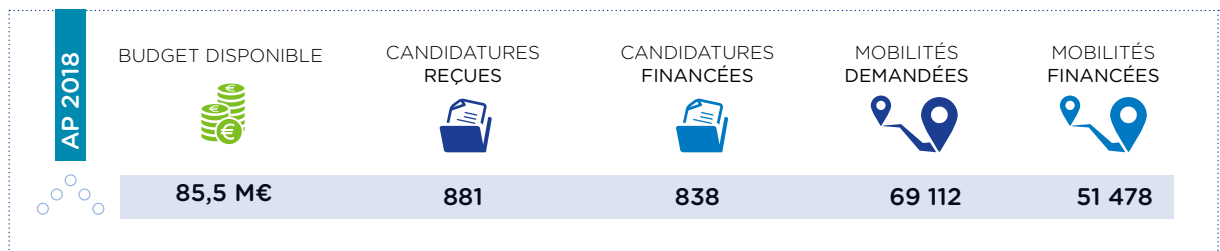
L'enveloppe financière des partenariats est de 49,9 millions d'euros en 2018, soit une augmentation de 28% par rapport à 2017.

L'augmentation de 13,5% de la demande financière des partenariats est majoritairement au bénéfice de l'enseignement scolaire avec la nouvelle action des échanges scolaires Erasmus +.

PARTENARIATS : nombre de candidatures reçues	2017	2018	VARIATION 2017-2018
Enseignement scolaire	182	306	+ 68%
Formation professionnelle	92	88	-4%
Education des adultes	58	71	+ 22%
Enseignement supérieur	29	30	+ 3%
TOTAL	361	495	+ 37%

2 - LES PROJETS DE MOBILITÉ (ACTION CLÉ 1)

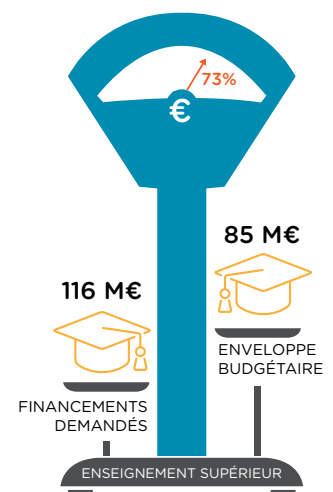
LES MOBILITÉS DANS LE SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN EUROPE



L'enveloppe initiale disponible pour la Mobilité intra européenne de l'Enseignement supérieur est de 85 millions d'euros. Des fonds supplémentaires de 530 000€ ont été attribués à l'Agence en juillet 2018 au titre du développement des stages en entreprise liés aux compétences numériques.

La demande de mobilité intra européenne est en croissance régulière depuis trois ans. L'augmentation de l'enveloppe disponible de 21% permet de financer davantage de mobilités. Les candidatures déposées en consortium sont légèrement en hausse et concernent 36 organismes. Parmi les coordinateurs de consortium, on peut noter 5 académies via les GIP (Nancy-Metz, Lille, Amiens, Marseille et Lyon), 5 collectivités (Régions Bretagne, Grand Est, Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Polynésie Française), des universités et des grandes écoles.

Le nombre des mobilités étudiantes est en hausse régulière, en particulier pour les mobilités de stage (+10%).



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - MOBILITÉ EUROPE Candidatures reçues	AP 2017	AP 2018	VARIATION 2017-2018
Nombre de candidatures reçues	841	881	5%
Mobilités demandées	65 169	69 112	6%
Nombre de candidatures en consortium	32	36	12%
Demande financière des consortia (Millions €)	5,6	7,7	38%

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - MOBILITÉ Nombre de mobilités financées	AP 2017	AP 2018	VARIATION 2017-2018
Mobilités étudiants - Etudes	29 080	31 105	7%
Mobilités étudiants - Stages	14 766	16 171	10%
Mobilités des personnels - Formation	1 632	1 876	15%
Mobilités des personnels - Enseignement	2 411	2 326	-4%
Total	47 889	51 478	7%

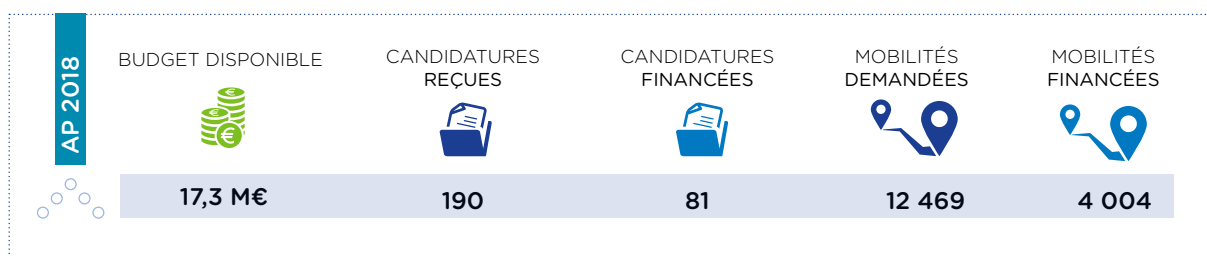


LES MOBILITÉS DANS LE SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR HORS EUROPE

La « mobilité internationale de crédits » peut s'effectuer entre les 33 pays du programme Erasmus + et les pays dits « partenaires » du reste du monde regroupés dans différentes régions géographiques. Le budget disponible pour 2018 est en augmentation de 10% par rapport à l'année 2017, soit 17,3 millions

d'euros sur l'ensemble des enveloppes financières régionales.

Avec 190 candidatures reçues, la France se place en première position des pays du programme, devant l'Allemagne qui a reçu 150 candidatures et la Pologne, 129 candidatures.



Cette année, les demandes financières pour tous les instruments financiers sont supérieures au budget demandé. C'est la première année depuis 2015 que la région des Balkans (Instrument de Pré-Adhésion, IPA) présente une demande financière supérieure à l'enveloppe disponible.

Les demandes de financement concernent 86 pays (79 pays demandés en 2017).

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - MOBILITÉ INTERNATIONALE Mobilités demandées	AP 2017	AP 2018	VARIATION 2017-2018
Mobilités étudiants - Etudes	5 665	5 443	+ 17 %
Mobilités étudiants - Stages		1 244	
Mobilités des personnels - Enseignement	3 027	3 619	+ 19 %
Mobilités des personnels - Formation	1 554	2 163	+ 38 %
Total	10 246	12 469	+ 21 %

Nouveauté cette année, les mobilités de stage sont financées pour une durée allant de 2 mois (60 jours) à 12 mois à destination ou en provenance des pays partenaires. Les demandes de mobilités de stage concernent 55 pays.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - MOBILITÉ INTERNATIONALE Mobilités accordées	AP 2017	AP 2018	VARIATION 2017-2018
Mobilités étudiants - Etudes	1 766	1 769	+ 18 %
Mobilités étudiants - Stages		310	
Mobilités des personnels - Enseignement	1 084	1 146	+ 6 %
Mobilités des personnels - Formation	587	779	+ 33 %
Total	3 437	4 004	+ 16 %

Avec **4 004 mobilités** accordées, environ un tiers des mobilités demandées sont financées et concernent **54 pays**. Les zones géographiques les plus concurrentielles sont l'Amérique latine, l'Amérique du Nord ainsi que les pays industrialisés asiatiques, avec un taux de sélection de 8% à 15%.

RÉGIONS DU MONDE	MOBILITÉS DEMANDÉES AP 2018	MOBILITÉS FINANCÉES AP 2018	TAUX DE SÉLECTION
Balkans	632	570	90%
Voisinage du Sud + Fenêtre Tunisie	2 895	1 040	35%
Voisinage de l'Est	899	699	77%
Russie	1 212	383	31%
Amérique latine	1 265	109	9%
Asie	1 376	371	27%
Asie centrale	197	139	70%
Moyen-Orient	139	53	38%
Afrique du Sud	122	46	38%
Afrique - Caraïbes - Pacifique + Afrique de l'Ouest	1 146	326	28%
Amérique du Nord	1 822	150	8%
Pays industrialisés asiatiques	764	118	15%
Total	12 469	4 004	32%

► CLASSEMENT DES 15 PREMIERS PAYS EN FONCTION DES MOBILITÉS DEMANDÉES À LA CANDIDATURE ET EN FONCTION DES MOBILITÉS FINANCÉES

PAYS	MOBILITÉS DEMANDÉES AP 2018
Russie	1 212
Maroc	960
Canada	938
Tunisie	888
Etats-Unis	884
Vietnam	462
Liban	456
Ukraine*	405
Brésil	394
Chine	323
Japon	297
Argentine	286
Cambodge	271
Australie	250
Algérie	231

PAYS	MOBILITÉS FINANCÉES AP 2018
Tunisie	456
Russie	383
Ukraine*	286
Serbie	165
Albanie	160
Bosnie-Herzégovine	157
Liban	147
Maroc	147
Géorgie	145
Kazakhstan	128
Cambodge	118
Azerbaïdjan	114
Arménie	109
Algérie	102
Madagascar	102

* Territoires reconnus par le droit international

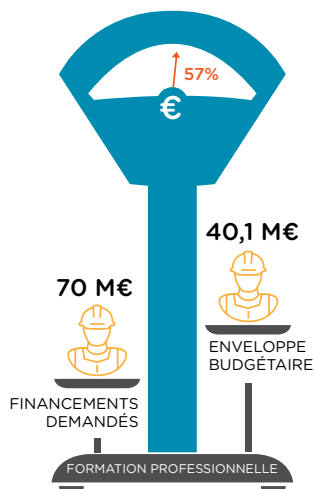
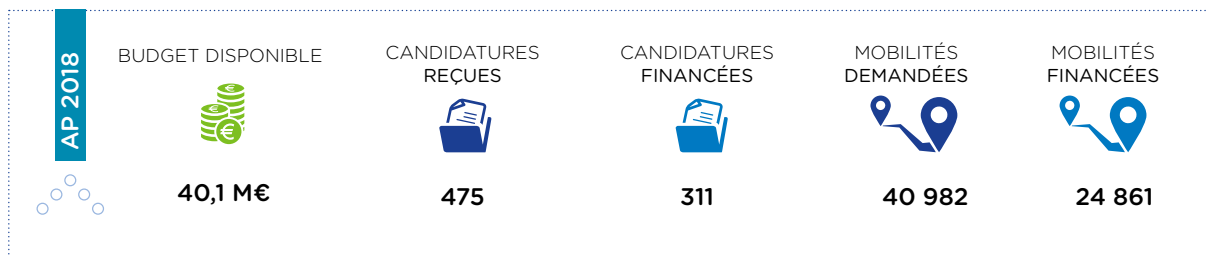
Entre 2014 et 2018,

51

organismes ont été bénéficiaires d'une accréditation pour déposer des projets de Mobilité en consortium dans le secteur de l'Enseignement supérieur.



LES MOBILITÉS DANS LE SECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE



La demande financière des projets en consortium augmente de 10% et représente plus de 50% de la demande financière globale.

Parmi les 475 candidatures reçues, 40 dossiers ont été déposés par des organismes détenteurs de la Charte pour la Mobilité de la Formation professionnelle pour une demande financière de 16,7 millions d'euros. Le nombre de ces candidatures de qualité augmente régulièrement ainsi que leur demande financière qui affiche une hausse de 86% entre 2017 et 2018.

FORMATION PROFESSIONNELLE - MOBILITÉ Candidatures reçues	AP 2017	AP 2018	VARIATION 2017-2018
Nombre de candidatures reçues	497	475	-4%
Mobilités demandées	41 612	40 982	-1,5%
Nombre de candidatures en consortium	87	83	-4,6%
Demande financière des consortia (Millions €)	33,2	36,4	+10%

FORMATION PROFESSIONNELLE - MOBILITÉ Candidatures financées	AP 2017	AP 2018	VARIATION 2017-2018
Nombre de projets financés	316	311	-2%
Mobilités financées	22 541	24 861	+10%
Nombre de candidatures en consortium	67	63	-6%
Financement des consortia (Millions €)	19,3	23,2	+20%

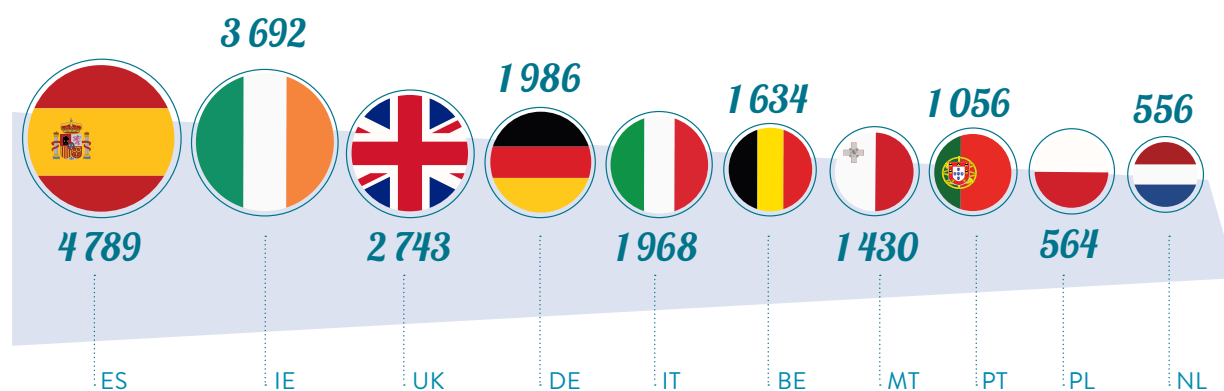
FORMATION PROFESSIONNELLE Nombre de mobilité financées	AP 2018
Mobilités courtes des apprenants	16 483
Accompagnateurs mobilités courtes	3 238
Mobilités longues des apprenants Erasmus Pro (+ 3 mois)	1 985
Accompagnateurs mobilités Erasmus Pro (+ 3 mois)	103
Mobilités - Visites de planification	91
Mobilités - Formation du personnel	2 361
Mobilité - Enseignement	600



L'appel à propositions 2018 a permis le développement des activités de mobilité longue pour le public de l'Enseignement et de la Formation Professionnels (EFP), anciennement prévues dans Léonardo da Vinci puis Erasmus + : Erasmus Pro, permet des mobilités longues entre 3 et 12 mois pour les apprentis, les élèves en voie professionnelle, les stagiaires de la formation professionnelle continue préparant un diplôme de niveau 3* ou 4*, ou encore

les stagiaires de la formation professionnelle non engagés dans la préparation d'un diplôme. En 2018, les bourses concernant le soutien individuel aux apprenants ont été revues à la hausse : 4 mois de stage en Suède correspondent à un forfait de 3 754€ pour le soutien individuel en 2018 (contre 3 154€ en 2017) ; 6 mois de stage en Allemagne correspondent à un forfait de 4 806€ pour le soutien individuel en 2018 (contre 3 726€ en 2017).

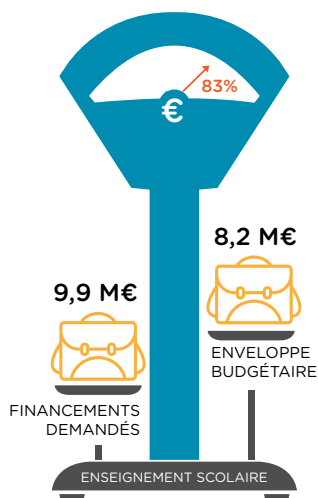
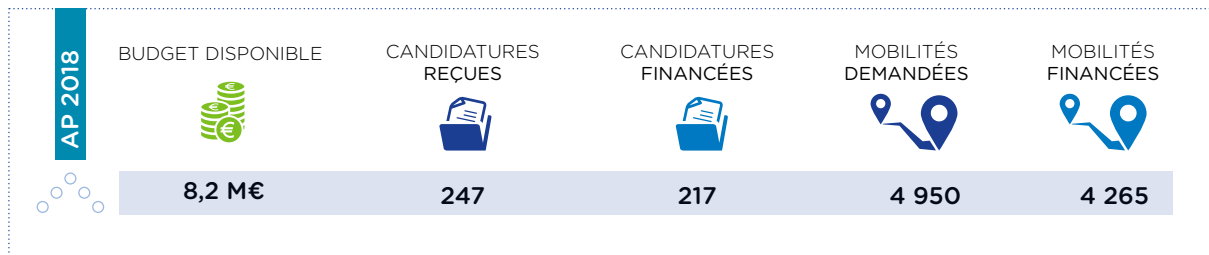
► TOP 10 DES DESTINATIONS DES MOBILITÉS FINANÇÉES EN 2018 POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE



La Charte pour la Mobilité de la Formation professionnelle permet de déposer une candidature simplifiée pour mettre en œuvre des mobilités sur ce secteur. Entre 2015 et 2018, 59 Chartes ont été accordées.

* niveau 3 : anciennement niveau V ; niveau 4 : anciennement niveau IV

LES MOBILITÉS DANS LE SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

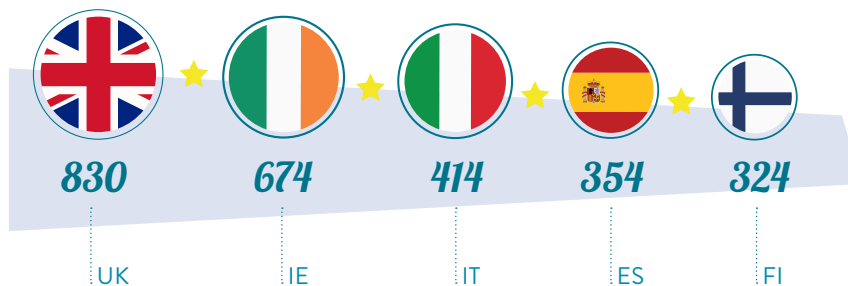


Les projets déposés en consortium sont en nette augmentation, puisqu'ils ont doublé en 2018 avec une demande financière mobilisant 57,6% de la demande globale.

30 projets en consortium ont été déposés par 19 académies via un Groupement d'Intérêt Public (GIP), un rectorat ou une DSDEN, pour une demande financière de 4 millions d'euros.

L'augmentation de l'enveloppe financière a permis de financer 217 projets qui vont générer 4 265 mobilités soit pour effectuer un stage d'observation dans un établissement scolaire en Europe (46%), soit pour suivre une formation (53%) ou pour enseigner à l'étranger (1%).

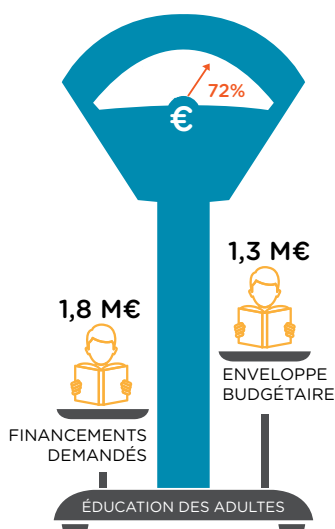
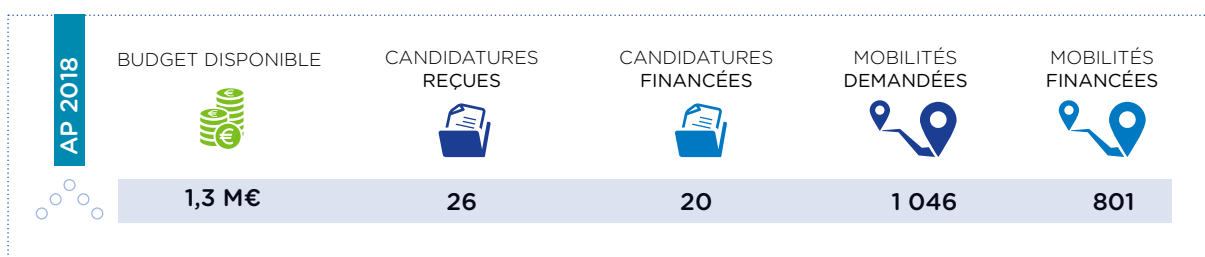
TOP 5 DES DESTINATIONS DES MOBILITÉS FINANÇÉES EN 2018 POUR L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE



ENSEIGNEMENT SCOLAIRE - MOBILITÉ	AP 2017	AP 2018	VARIATION 2017-2018
Candidatures reçues			
Nombre de candidatures reçues	200	247	+24%
Mobilités demandées	3 411	4 950	+45%
Nombre de candidatures en consortium	24	48	+100%
Demande financière des consortia (Millions €)	4,1	5,7	+39%

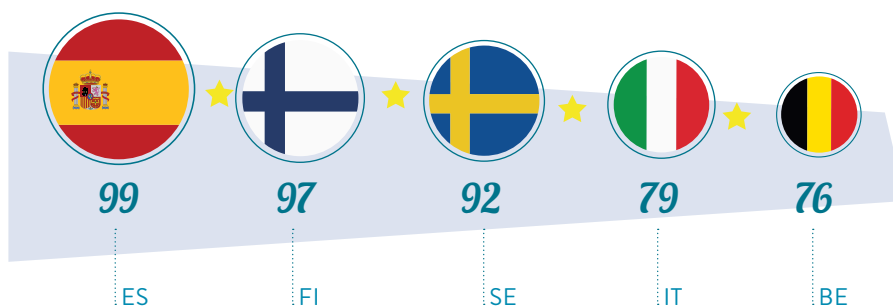
ENSEIGNEMENT SCOLAIRE - MOBILITÉ Candidatures financées	AP 2017	AP 2018	VARIATION 2017-2018
Nombre de projets financés	142	217	+53%
Mobilités financées	2 526	4 265	+69%
Nombre de candidatures en consortium	23	47	+104%
Financement des consortia (Millions €)	3	5	+67%

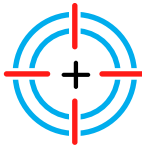
LES MOBILITÉS DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION DES ADULTES



EN 2018, les projets en consortium ont augmenté et représentent 61% de la demande financière globale et 66% des mobilités demandées. Le nombre de mobilités demandées a doublé de 2017 à 2018 pour atteindre 1 046 mobilités.

TOP 5 DES DESTINATIONS DES PROJETS FINANCÉS - NOMBRE DE MOBILITÉS





FOCUS *Les projets de mobilité*

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE DISPONIBLE



ENSEIGNEMENT SCOLAIRE



8,2 M€

FORMATION PROFESSIONNELLE



40,1 M€

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



EN EUROPE
85,5 M€

DIMENSION INTERNATIONALE
17,3 M€

ÉDUCATION DES ADULTES



1,3 M€

TAUX DE SÉLECTION



99 %

71 %

n/a*

52 %

100 %

NOMBRE DE PROJETS FINANCÉS



217

311

838

81

20



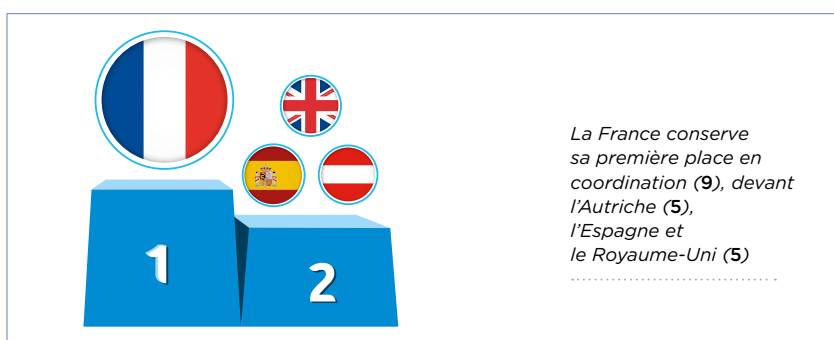
Mode de calcul : Nombre de projets financés / Nombre de candidatures qui ont obtenu une note ≥ 60
*non applicable pour la mobilité de l'enseignement supérieur en Europe

LES MASTERS CONJOINTS ERASMUS MUNDUS // PILOTÉS PAR L'EACEA*

Les masters conjoints *Erasmus Mundus* sont des programmes d'études intégrés mis en œuvre par un consortium d'établissements d'enseignement supérieur européens. Ils concernent toutes les disciplines et accordent des bourses aux meilleurs étudiants du monde. En 2018, la France maintient sa position de leader : sur les 42 masters conjoints *Erasmus Mundus* sélectionnés en 2018, 27 impliquent au moins un établissement français et neuf sont coordonnés par un établissement français. La France est ainsi présente dans 64% des projets sélectionnés.

Elle conserve sa première place, en nombre de masters en coordination (9), devant l'Espagne (5), le Royaume-Uni (5) et l'Autriche (5). De plus, les projets français sont qualitatifs car une candidature française sur deux est sélectionnée, contre une sur trois à l'échelle européenne.

Il faut aussi noter, grâce à l'augmentation constante de l'enveloppe budgétaire, la hausse du taux de sélection qui est passé de 15% en 2014 à 37,5% en 2018 ; ce qui rend l'action des Masters conjoints *Erasmus Mundus* très attractive.



LISTE DES MASTERS CONJOINTS ERASMUS MUNDUS 2018 COORDONNÉS PAR LA FRANCE** :

▶ *Erasmus mundus on innovative microwave electronics and optics* porté par l'Université de Limoges

▶ *Europhotonics* porté par l'Université d'Aix Marseille

▶ *Safe and reliable nuclear applications* porté par l'IMT Atlantique Bretagne Pays de la Loire

▶ *Materials for energy storage and conversion +* porté par l'Université de Picardie Jules Verne

▶ *Models and methods of quantitative economics* porté par l'Université Paris I Pantheon-Sorbonne

▶ *Latin America and Europe in a global world* porté par l'Université Paris III Sorbonne Nouvelle

▶ *Migrations transnationales* porté par l'Université de Lille

▶ *Leading international vaccinology education* porté par l'Université Lyon 1 Claude Bernard

▶ *Dynamics of cultural landscape, heritage, memory and conflictualities* porté par l'Université Jean Monnet Saint-Etienne

*Agence Exécutive Education Audiovisuel et Culture

**Catalogue des Masters conjoints Erasmus Mundus incluant des établissements d'enseignement supérieur français : http://www.agence-erasmus.fr/docs/2737_catalogue-emjmd_2018.pdf



3 - LES PROJETS DE PARTENARIATS (ACTION CLÉ 2)



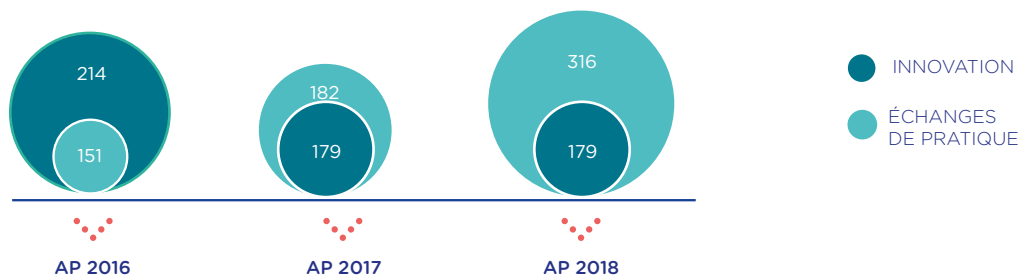
ACTION CLÉ 2 - PARTENARIATS	2016	2017	2018	VARIATION 2017-2018
Nombre de candidatures reçues	365	361	495	+37%
Financements demandés	85,7 M€	76,9 M€	87,3 M€	+13%
Enveloppe disponible	32,5 M€	39 M€	49,9 M€	+28%

Les partenariats du secteur scolaire se déclinent en deux catégories : les « Echanges scolaires Erasmus + » destinés aux établissements scolaires et les partenariats de l'Enseignement scolaire, pour tout type d'organisme actif sur le champ scolaire. L'intitulé « Echanges scolaires Erasmus+ » est une

nouveauté 2018, qui recouvre des modalités de mise en œuvre simplifiées.

En 2018, l'Agence a reçu 495 candidatures de partenariats, soit une augmentation de 37% par rapport à 2017.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PROJETS DE PARTENARIATS REÇUS



Depuis 2016, les Partenariats se déclinent en deux catégories, en fonction de l'objectif prioritaire du projet : favoriser les échanges de pratiques ou développer l'innovation. On constate une forte augmentation du nombre de projets d'échanges de pratiques entre 2016 et 2018 (+109%), majoritairement due à la hausse du nombre des Echanges scolaires Erasmus+ (+124%).

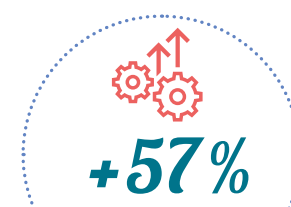


PARTENARIATS : Nombre de candidatures reçues	AP 2017		AP 2018	
	Echanges de pratiques	Innovation	Echanges de pratiques	Innovation
Objectif du partenariat				
Echanges scolaires	138	n/a	267	n/a
Enseignement scolaire	15	29	13	26
Formation professionnelle	16	76	15	73
Enseignement supérieur	n/a	29	n/a	30
Education des adultes	13	45	21	50
TOTAL	182	179	316	179

PARTENARIATS : Nombre de candidatures financées	AP 2017		AP 2018	
	Echanges de pratique	Innovation	Echanges de pratique	Innovation
Objectif du partenariat				
Echanges scolaires (y compris partenaires)	253	n/a	414	n/a
Enseignement scolaire	14	13	10	17
Formation professionnelle	13	22	13	27
Enseignement supérieur	n/a	12	n/a	17
Education des adultes	8	22	18	26
TOTAL	288	69	455	87

▶ LES ÉCHANGES SCOLAIRES

Sur les 267 candidatures reçues et coordonnées par la France, 176 projets ont été financés, soit une augmentation de 57% par rapport à 2017. Par ailleurs, 238 établissements français partenaires de projets coordonnés par la France ou de projets coordonnés par un autre pays en Europe sont également financés, ce qui représente 414 projets soit une augmentation de 64% par rapport à 2017.



de projets de partenariat coordonnés par la France

ÉCHANGES SCOLAIRES ERASMUS +	2016	2017	2018	VARIATION 2017 / 2018
Nombre d'établissements français coordonnateurs	82	112	176	+57%
Nombre d'établissements français partenaires	106	141	238	+69%
TOTAL	188	253	414	+64%



FOCUS Campagne scolaire



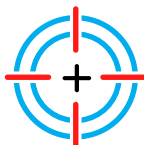
Grâce aux actions de communication et de promotion sur les Echanges scolaires Erasmus +, les établissements scolaires français se sont massivement impliqués dans cette nouvelle action du programme Erasmus + : **+64% d'établissements scolaires français sont financés grâce à une enveloppe budgétaire en hausse de 40%**.

Une campagne nationale a été menée dans les établissements (affiche dans les CDI), les médias grand public et spécialisés (Bayard presse) ; un plan innovant de webmarketing sur Facebook a permis de toucher directement les enseignants et le monde scolaire. Cette campagne a suscité une fréquentation très importante de nos sites Agence et Pénélope+ pour déposer des projets.

Le relais des éléments de langage auprès des partenaires de l'Agence et des acteurs de l'Education nationale (Ministère, académies via les services DAREIC notamment) a également été déterminant : les recommandations formulées dans le BOEN, telles la limitation du nombre de partenaires par projet et la modération de la demande de subvention, ont été portées officiellement. La préconisation d'impliquer deux établissements scolaires français au sein d'un même projet (un partenaire et un coordinateur) a permis de maximiser l'impact des projets Erasmus + sur le territoire.

Ce sont ainsi plus de 400 écoles françaises qui se sont engagées dans des projets de coopération entre écoles, soit près de 40% de plus par rapport à 2017.





FOCUS

Les projets de partenariats

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE DISPONIBLE



ENSEIGNEMENT SCOLAIRE



26,1 M€

FORMATION PROFESSIONNELLE



9,3 M€

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



5,6 M€

ÉDUCATION DES ADULTES



8,9 M€

TAUX DE SÉLECTION



76 %

51 %

63 %

72 %

TAUX DE SÉLECTION PAR TYPE DE PROJETS



77 %

DE PROJETS ÉCHANGES DE PRATIQUE

74 %

DE PROJETS INNOVATION

100 %

DE PROJETS ÉCHANGES DE PRATIQUE

41 %

DE PROJETS INNOVATION

63 %

DE PROJETS INNOVATION

100 %

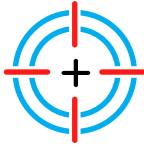
DE PROJETS ÉCHANGES DE PRATIQUE

60 %

DE PROJETS INNOVATION



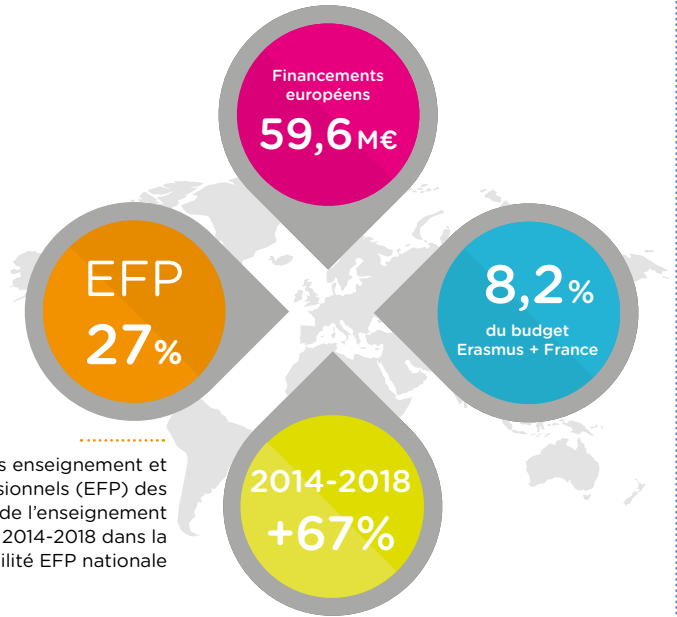
Mode de calcul : Nombre de projets financés / Nombre de candidatures qui ont obtenu une note ≥ 60



FOCUS Agriculture

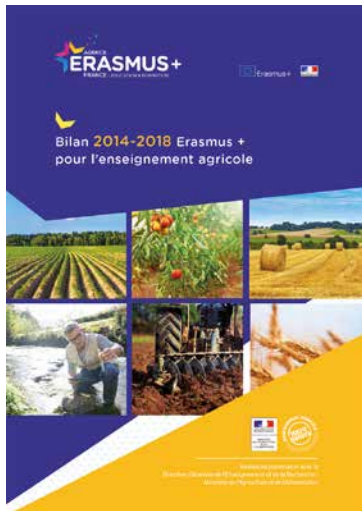
La coopération européenne et internationale est inscrite parmi les cinq grandes missions de l'enseignement agricole. L'ouverture sur l'Europe se traduit en particulier par la forte implication des établissements agricoles dans le programme Erasmus +.

Après un premier bilan réalisé sur l'année 2015, le bilan réalisé en 2018 porte sur cinq années, de 2014 à 2018.



Part des mobilités enseignement et formation professionnels (EFP) des établissements de l'enseignement agricole entre 2014-2018 dans la mobilité EFP nationale

Augmentation entre 2014 et 2018, du budget Erasmus + pour les établissements de l'enseignement agricole



« Établi sur la période 2014-2018, ce bilan illustre clairement que les établissements de l'enseignement agricole ont déjà su saisir les opportunités offertes comme en témoignent les très bons résultats en termes de taux de sélection des dossiers déposés (plus de 80%), aussi bien pour la mobilité que pour les partenariats {...} L'enseignement agricole bénéficie de plus de 8% des crédits Erasmus + alors qu'il ne représente que 2% des effectifs nationaux. »



Philippe Vinçon, Directeur général de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.



<http://www.agence-erasmus.fr/publications.php>



FOCUS
Agriculture ● ● ●

Projet

LE CONSORTIUM DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR INTER-RÉGIONAL DE LYCÉES AGRICOLES POUR LES BTS, AGRISUP CENTRE-VAL DE LOIRE, RENOUVELÉ EN 2018.

Ce consortium rassemble huit lycées agricoles, répartis sur les régions Centre-Val de Loire et Pays de Loire et dispose de sections de BTSA.

Il vise à améliorer la qualité et le nombre des mobilités, en particulier pour le public des étudiants de BTSA, peu concerné habituellement par ces opportunités.

Les activités concernent aussi des mobilités d'enseignants, sortantes et entrantes, pour se former ou enseigner.

Les partenaires sont implantés dans de nombreux pays européens : Allemagne, Espagne, Finlande, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie.




FOCUS
Culture & patrimoine

2018 a été une année riche pour l'implication des acteurs de la culture et du patrimoine, en particulier ceux de l'enseignement supérieur. L'année européenne du patrimoine culturel a également permis de communiquer activement en direction des établissements et des réseaux et de valoriser les projets. Mobilisé par la Présidence de la République française pour développer l'« Erasmus de la Culture », le ministère de la Culture a souhaité que les établissements d'enseignement supérieur sous sa tutelle s'impliquent plus encore, ce qui s'est traduit par la signature d'une convention avec l'Agence.



millions d'euros attribués à des établissements rattachés au ministère de la Culture entre 2014 et 2016



Entre 2014 et 2016, le programme Erasmus + a attribué plus de 8,6 millions d'euros à 218 projets déposés par les écoles d'enseignement supérieur rattachées au ministère de la Culture ; 459 enseignants et personnels administratifs travaillant au sein de l'une de ces écoles sont partis pour une expérience d'enseignement ou de formation professionnelle, et 2 703 étudiants ont réalisé une mobilité d'études ou de stage.

Les autres structures rattachées au ministère de la Culture telles que les musées, les théâtres, les instituts, ou encore d'autres acteurs, publics ou privés du secteur de la culture, les arts et le patrimoine peuvent aussi porter un projet Erasmus + : associations, établissements d'enseignement supérieur (universités, lycées professionnels), bibliothèques, centres artistiques... Erasmus + contribue donc à former à l'international les professionnels de la culture et du patrimoine, déjà en poste ou en devenir : observation de bonnes pratiques, enrichissement du réseau professionnel, renforcement de la coopération culturelle, développement de la création, pratique professionnelle des langues...



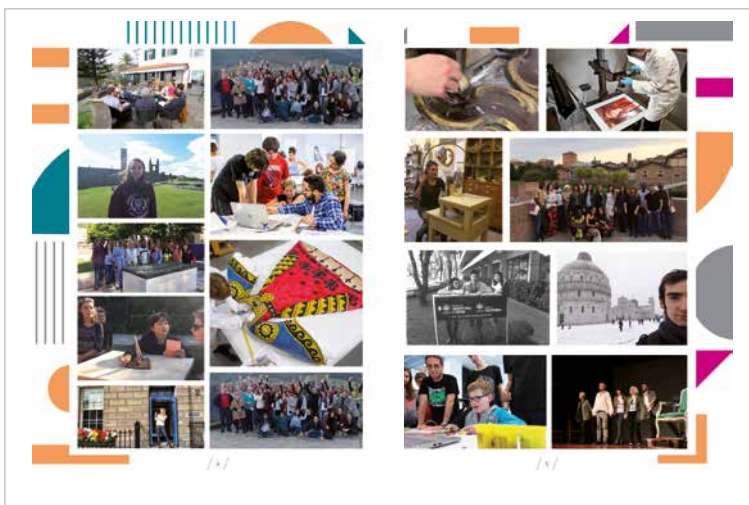
étudiants des écoles rattachées au ministère de la Culture ont réalisé une mobilité d'études ou de stage

Différentes actions ont été déployées :

- ▶ une intervention lors de la Conférence des directeurs d'établissements d'enseignement supérieur Culture, et des informations auprès des services culturels des universités (association Art+Université+Culture) ;
- ▶ la participation aux Journées Europe Créative sur le thème des opportunités du programme Erasmus + pour la Culture ;
- ▶ l'identification au sein du réseau des développeurs Erasmus + d'acteurs de la culture ;
- ▶ l'invitation d'élèves en formation dans le domaine des métiers d'art à témoigner de leurs mobilités de stage en Europe au cours du Salon du patrimoine culturel au Carrousel du Louvre ;
- ▶ une intervention auprès des attachés de coopération éducative du réseau des Instituts français et des Alliances françaises ;
- ▶ l'invitation de quatre acteurs du secteur culture à la conférence européenne *Paths towards Citizenship throuh European Cultural Heritage* à Palerme dans le cadre d'un TCA organisé par l'Agence italienne *Indire* ;
- ▶ la publication d'un recueil de projets Erasmus + « Professionnels de la Culture et du Patrimoine ».



<http://www.agence-erasmus.fr/publications.php>

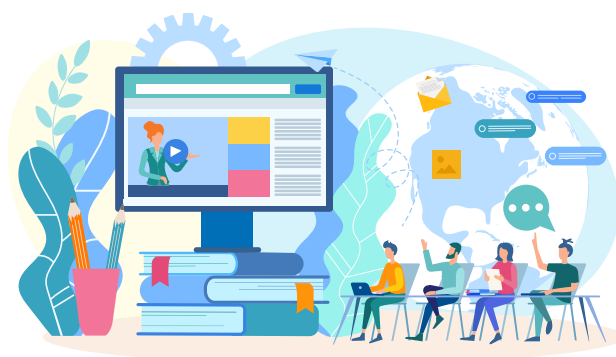


LES PROJETS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS // PILOTÉS PAR L'EACEA*

Les projets de « Renforcement des capacités » impliquent des établissements d'enseignement supérieur du programme Erasmus + et des pays partenaires du voisinage de l'est et du sud, des Balkans occidentaux, de l'Asie Centrale, de la Russie, de l'Asie, de l'Amérique latine et des pays de la zone Afrique-Caraïbe-Pacifique et de la zone Irak, Iran, Yemen.

Ils soutiennent la modernisation des systèmes d'enseignement supérieur avec trois grandes priorités : réforme des *curricula*, réforme de la gouvernance, renforcement du lien entre enseignement supérieur et société (monde du travail inclus).

En 2018, six projets coordonnés par des établissements d'enseignement français ont été sélectionnés. La France est aussi fortement impliquée dans cette action en étant présente dans environ un projet sur quatre sélectionnés. Les projets sélectionnés impliquant des établissements français concernent majoritairement les pays du voisinage du Sud et de l'Asie. Toutefois, on constate une augmentation du nombre de projets impliquant des établissements français en Amérique latine (quatre projets en 2017, huit projets en 2018) et dans les pays du voisinage de l'Est (trois projets en 2017, six en 2018).



En 2018,



6

projets coordonnés par des établissements d'enseignement français ont été sélectionnés.



LISTE DES PROJETS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS 2018 COORDONNÉS PAR LA FRANCE :

► Afrique, Caraïbes et Pacifique

- Professionnalisation et ouverture à l'international de licences scientifiques expérimentales en Afrique de l'ouest (Togo et Côte d'Ivoire), porté par l'**Université Toulouse III**
- Appropriation des standards internationaux pour la structuration de formations d'ingénieurs en Afrique de l'ouest (Sénégal et Togo), porté par l'**Université Technologique de Troyes**

► Pays du sud de la méditerranée

- AMELioration de la formation tout au long de la vie dans l'enseignement supérieur au Maroc porté par le **CNAM**
- *Master on new technologies using services: BigData/Cloud computing for environmental data*, porté par l'**Université de Toulouse II - Le Mirail**
- *Building Skills4.0 through university and enterprise collaboration*, porté par l'**Université Lyon 2**
- *Sustainable development Smart agriculture capacity*, porté par l'**Université Lyon 2**

LES ALLIANCES DE LA CONNAISSANCE // PILOTÉS PAR L'EACEA*

En 2018, sur les 160 candidatures déposées auprès de l'Agence exécutive Education Audiovisuel et Culture, six projets impliquant des partenaires français ont été sélectionnés (31 projets sélectionnés au niveau européen) pour un budget total de plus de 30 millions d'euros. Les partenaires français de ces projets sont au nombre de 12 (20 % des projets sélectionnés).

Les alliances de la connaissance impliquant un partenaire français financées en 2018 :

- ▶ *Advanced Training in Health Innovation Knowledge Alliance*
- ▶ *Building Urban Innovative Living Design Solutions*
- ▶ *The FoF-Designer: Digital Design Skills for Factories of the Future*
- ▶ *European MOOC Consortium-Labour Market PRECISION PATHOBIOLOGY for DISEASE MODELS*
- ▶ *Succession Planning and Regeneration In family businesses for New Growth through an innovative training programme*

ALLIANCES SECTORIELLES POUR LES COMPÉTENCES // PILOTÉS PAR L'EACEA*

Alliances sectorielles impliquant un partenaire français financées en 2018 :

- ▶ *Competence Based Education and Training for Inland Navigation*
- ▶ *Futureproof Skills for the Maritime Transport Sector*
- ▶ *European Green Mastery: Comparison and development of skills and competences in the green sectors, EQF levels 2-6, through Learning Outcome based qualifications.*
- ▶ *Sector Skills Strategy in Additive Manufacturing*
- ▶ *Actions Upward: The Skills for the Digital Future of Plastics Factories*
- ▶ *Skills Blueprint for the Construction Industry*



17

projets sélectionnés au niveau européen en 2018

Sur les 17 projets sélectionnés au niveau européen en 2018, huit partenaires français sont impliqués dans six projets. Le budget européen 2018 pour cette action est d'environ 26 millions d'euros.



EPALE // PLATEFORME COLLABORATIVE POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DES ADULTES



<https://ec.europa.eu/epale/fr>

EPALe permet aux professionnels de l'éducation et de la formation des adultes de partager des ressources (articles, événements, actualités) et des bonnes pratiques pour construire des collaborations européennes. À titre d'exemple, la réforme de la formation professionnelle a fait l'objet de publications sur EPALe ; des experts EPALe France ont ainsi créé une série de 12 articles explicitant les principales mesures prévues.

L'Agence Erasmus+ France est le centre national de gestion de cette plateforme. Grâce à EPALe, elle a contribué à conférer une dimension européenne aux Universités d'Hiver de la Formation Professionnelle organisées par Centre Inffo (Biarritz, du 31 janvier au 2 février 2018). En amont de cet événement, elle

a organisé une rencontre avec des professionnels issus de six pays (Allemagne, Pologne, Portugal, Italie, Luxembourg, Belgique). Cette rencontre visait à échanger autour des différents systèmes de formation professionnelle et à expliciter le projet de réforme française. Les experts thématiques EPALe sont intervenus dans chacun des ateliers programmés sur les thèmes des compétences transversales, l'insertion professionnelle, l'orientation à distance, l'accès à la formation ou encore l'innovation dans la reconnaissance des compétences. Par ailleurs, deux rencontres thématiques se sont tenues en avril et juillet 2018, au cours desquels des porteurs de projets Erasmus + et des professionnels européens étaient invités à témoigner sur l'orientation des adultes ou l'éducation culturelle.



En lien avec les autres dispositifs Erasmus + pilotés par l'Agence, Europass, ECVET et AEFA, une conférence des pays francophones (Belgique, France et Luxembourg) a été consacrée au rôle joué par la formation des adultes dans l'inclusion sociale (Bruxelles, 25 octobre 2018). Sont intervenus lors de cette conférence des représentants de la Commission européenne, du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles et du Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg. Des porteurs de projets Erasmus + étaient invités pour donner des exemples concrets de formation inclusive.



Enfin, EPALE a été un levier majeur pour associer un nombre important de pays européens aux #ErasmusDays 2018, afin de valoriser les projets Erasmus + portant sur le volet éducation des adultes. Initiative originale à cette échelle, plus de 22 centre nationaux EPALE (*National Support Service*) se sont associés à la réalisation d'un recueil de projets européens. Un partenariat a été mené avec le groupe International SOS et ses médias Raje et Up présentés lors des #ErasmusDays : 12 projets éducation des adultes ont été recensés et valorisés en France et 54 en Europe.



2018

35

équipes nationales d'assistance, 23 langues



48 000

utilisateurs enregistrés,
+ 50% de nouveaux inscrits chaque année



7

experts thématiques nationaux



2

Rencontres thématiques par an en France

- Action culturelle : quelles démarches pédagogiques pour l'éducation des adultes ?
- L'orientation dans l'éducation et la formation des adultes



320

participants ont pu échanger, témoigner,
confronter leurs pratiques lors des
rencontres thématiques

4 - LES PROJETS DE SOUTIEN À LA RÉFORME DES POLITIQUES PUBLIQUES (ACTION CLÉ 3)

EUROPASS // EUROGUIDANCE ET LE CADRE EUROPÉEN DE CERTIFICATIONS



L'année 2018 a été une année de coopération renforcée pour Europass, Euroguidance et le Cadre européen des certifications. Cela s'est notamment traduit par la mise en place du comité Compétences Orientation Mobilité qui a associé le réseau ENIC-NARIC dans la perspective de la nouvelle plateforme Europass prévue en 2020.

L'organisation d'une conférence des réseaux le 11 octobre à Paris sur *l'orientation et l'intelligence artificielle* dans la sphère de l'éducation et de la formation a constitué un temps fort de 2018.

L'Agence Erasmus+ France / Education Formation, qui est Centre National Europass, a également organisé une journée régionale à Nantes au mois de juin sur le portefeuille de compétences comme outil d'employabilité. L'occasion d'échanger entre professionnels de la formation, de l'éducation et de l'emploi autour de la notion de compétences et de mettre en lumière certains outils de la *Edtech*, pour l'évaluation et la valorisation des compétences.

Le Centre National Europass a poursuivi ses activités de promotion des documents Europass et de formation auprès des établissements et des relais de l'Agence Erasmus+ : développeurs, évaluateurs, réseaux nationaux dont l'UNMFR (Union Nationale des Maisons Familiales et Rurales), Unaforis, CCCA-BTP). Ce sont 28 000 Europass Mobilité qui ont été délivrés en 2018, soit une augmentation de 13 % par rapport à 2017.

Une compilation d'études sur les différents documents composant l'Europass (Europass Mobilité, Supplément au Diplôme et Supplément au Certificat) a été publiée dans le *Baromètre Europass*. Dans ses missions d'accompagnement et de conseil en mobilité, le réseau Euroguidance a réalisé plus de 1 400 entretiens individuels ; il a formé plus de 200 professionnels de l'orientation et a été présent sur les principaux salons d'orientation (studyrama, Salon européen de l'éducation).



28 000

Europass Mobilité ont été délivrés en 2018 soit une augmentation de 13 % par rapport à 2017



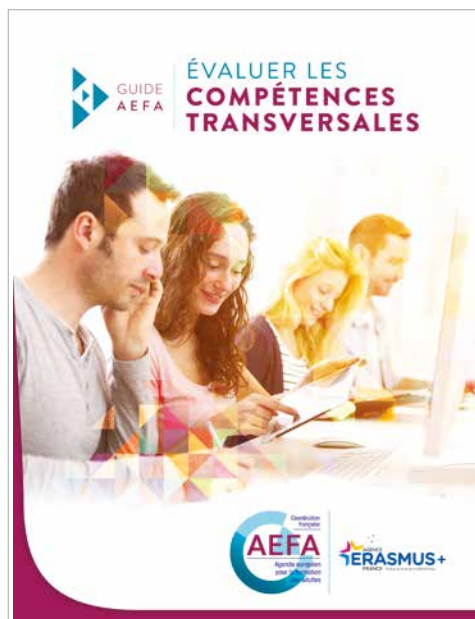


AEFA // AGENDA EUROPÉEN RENOUVELÉ DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION DES ADULTES

Le Conseil de l'Union européenne a adopté le 28 novembre 2011 une résolution sur un agenda européen renouvelé. Elle met l'accent sur le rôle de l'éducation des adultes pour faire face aux défis de la gestion des carrières et des compétences, de la lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté des personnes plus âgées. Elle s'appuie notamment sur l'acquisition de compétences fondamentales par les adultes les moins qualifiés grâce à des dispositifs de type « seconde chance » et sur la possibilité d'acquérir un niveau supérieur de qualification.

Depuis janvier 2018, deux groupes de travail se concentrent sur l'Action de formation en situation de travail (AFEST), sur l'orientation et l'accès aux formations aux savoirs de base à travers l'évaluation des compétences transversales.

Les travaux sur les compétences transversales continuent de susciter l'intérêt : l'Agence Erasmus+ a intégré le comité de pilotage du Réseau emploi compétences de France stratégie pour contribuer à la réflexion sur les compétences transversales. La dimension européenne de l'AEFA s'est renforcée avec la participation à des événements sur les dispositifs européens *European Qualification Framework* et le *Validation Festival*. Le 25 octobre 2018, à Bruxelles, s'est tenue la conférence européenne



intitulée *Quel rôle pour la formation des adultes dans l'inclusion sociale ?* Co-organisée avec les coordinateurs nationaux de l'AEFA et les centres nationaux EPALE de Belgique, France et Luxembourg, la conférence a réuni 220 acteurs de la formation pour adultes autour de la thématique phare du prochain programme Erasmus + (2021-2027), l'inclusion.



**ORIENTER /
CONSTRUIRE**
UN PROJET
PROFESSIONNEL

**FORMER /
DÉVELOPPER**
DES COMPÉTENCES



**RECONNAÎTRE
DES COMPÉTENCES
/ OBTENIR DES
QUALIFICATIONS**



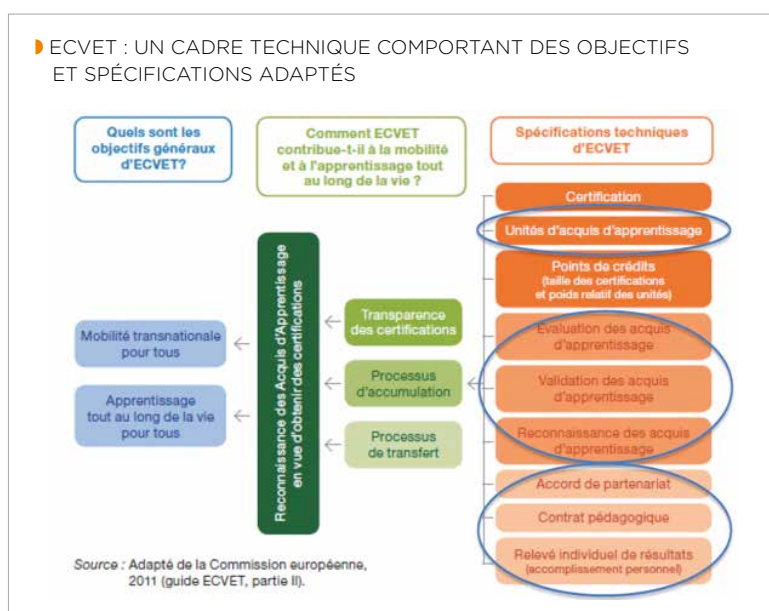
ECVET // UNE MÉTHODE POUR LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE DANS L'EFP

La recommandation du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne en date du 18 juin 2009 a établi le système européen de crédits d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnelle (ECVET).

Ce système permet aux apprenants de la voie professionnelle d'obtenir une reconnaissance de leurs acquis lors des périodes de stage ou de formation dans un autre établissement en France comme dans un autre pays d'Europe. Après validation, ces acquis peuvent être cumulés sous la forme d'Unités d'Acquis d'Apprentissage, et ce tout au long de la vie, dans le but d'obtenir une certification professionnelle.

Les activités d'ECVET-FRANCE sont cofinancées par l'Union européenne et le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. La coordination de l'équipe nationale des experts ECVET France est assurée par l'Agence Erasmus+ France / Education Formation.

Dans un contexte de forte croissance de la mobilité de la formation professionnelle, l'Agence a adopté une stratégie pour mieux disséminer la méthodologie ECVET par le biais d'interventions d'experts notamment auprès de porteurs de projets Erasmus +.



5 - LES ACTIVITÉS JEAN MONNET (PILOTÉES PAR L'EACEA*)

Les activités Jean Monnet favorisent l'enseignement, la recherche et la réflexion dans le domaine des études européennes dans le monde.



En 2018, le nombre de candidatures françaises a triplé (13 candidatures en 2014 à 35 en 2018) mais il reste faible en comparaison de l'Italie (125 candidatures en 2018).

Malgré une concurrence toujours plus forte, le nombre de projets français sélectionnés (12 projets) et surtout le taux de sélection français sont en hausse démontrant ainsi la qualité des projets. En effet, une candidature française sur trois a été sélectionnée contre une sur cinq pour l'ensemble des pays. La France se positionne ainsi à la deuxième place en nombre de projets sélectionnés derrière l'Italie. Elle était en quatrième place en 2017.

LISTE DES PROJETS JEAN MONNET 2018 COORDONNÉS PAR LA FRANCE** :

- ▶ UNIVERSITE DE STRASBOURG, Centre excellence Jean Monnet transfrontalier franco-allemand
- ▶ UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, Centre excellence Jean Monnet du développement durable
- ▶ UNIVERSITE JEAN MONNET SAINT-ETIENNE, Chaire Patrimoine européen et politique européenne du patrimoine
- ▶ UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE, Chaire Histoire de l'intégration européenne - Etudes euro-méditerranéennes
- ▶ UNIVERSITE GRENOBLE ALPES, Chaire Relations franco-allemandes, intégration européenne et mondialisation
- ▶ UNIVERSITE GRENOBLE ALPES, Chaire Jean Monnet diffusion d'une culture de la Charte

- ▶ INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE RENNES, Chaire Union européenne et transformations du droit international économique
- ▶ UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE, Chaire European Spatial Studies of Sea and Coastal zones
- ▶ UNIVERSITE DE STRASBOURG, Chaire Sociologie politique de la transparence européenne : acteurs, instruments et citoyens
- ▶ INSTITUT SUPERIEUR DES SCIENCES AGRONOMIQUES, AGROALIMENTAIRES, HORTICOLES ET DU PAYSAGE, Module Doctoral Politiques Européennes
- ▶ UNIVERSITE DE STRASBOURG, Projet Crise(s) européenne(s) et régions frontalières
- ▶ CEDECE ASSOCIATION, Soutien aux associations, Vocations Européennes

*Agence Exécutive Education Audiovisuel et Culture

**Carte des projets Jean Monnet : <http://www.agence-erasmus.fr/page/jean-monnet>



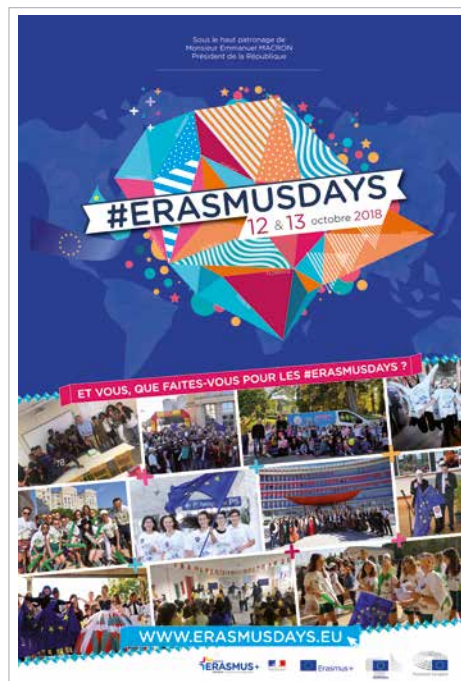
FOCUS

Les #ErasmusDays • UNE MANIFESTATION EUROPÉENNE, INTERNATIONALE ET OFFICIELLE

La deuxième édition des #ErasmusDays a confirmé l'attente des porteurs de projets Erasmus +, du grand public et des décideurs pour démontrer leur attachement à l'Europe à travers Erasmus et les projets européens de terrain : plus de 1 435 événements ont été enregistrés sur www.erasmusdays.eu ; ils se sont déroulés les 12 et 13 octobre 2018, dans 39 pays. **Plus de 116 millions de personnes ont vécu ces #ErasmusDays grâce aux retombées médias et aux réseaux sociaux.**

Les #ErasmusDays ont été l'occasion :

- ▶ d'illustrer concrètement les projets européens grâce aux acteurs et bénéficiaires d'Erasmus + et de donner la parole aux citoyens européens ;
- ▶ de mobiliser les territoires et l'ensemble des acteurs locaux (établissements publics et privés, entreprises, collectivités, associations, décideurs, médias) ;
- ▶ de fédérer les pays en Europe et dans le monde dans un contexte de préparation du prochain programme (2021-2027) pour un « Erasmus élargi » ;
- ▶ avec le concours du Parlement européen, de mobiliser en vue des élections européennes de mai 2019 grâce à la marque Erasmus, principale réalisation européenne aux yeux des Français et troisième à l'échelle de l'Union européenne.



6 500
Mentions du
#ErasmusDays



69 700
Personnes engagées sur
le #ErasmusDays

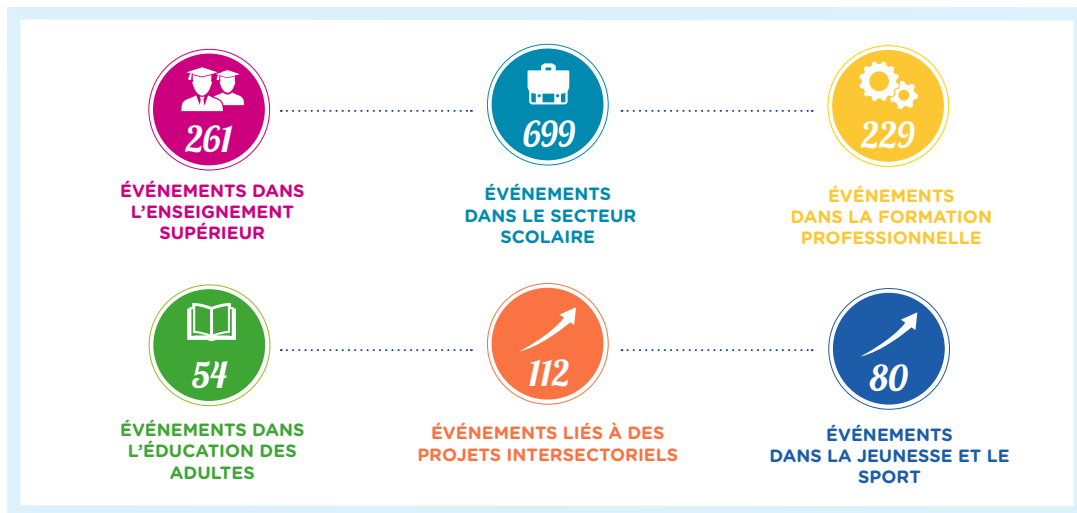


116
Millions de personnes
touchées

L'Agence a initié et développé ces actions de communication et de promotion avec les autres agences nationales : une manifestation officielle et pérenne est ainsi née avec le soutien des autorités nationales et européennes, à l'instar des Journées européennes du patrimoine.

Poses de plaque Erasmus +, expositions et concours photos liés aux mobilités, concerts, remises d'Europass, portes ouvertes, dégustations culinaires, émissions de radio, consultations citoyennes, manifestations sportives, etc.

Cette fête européenne associait les parties prenantes des milieux professionnels, associatifs, médiatiques, institutionnels et politiques. Les #ErasmusDays se sont déroulés sur les campus, dans les amphithéâtres, au cœur des villes et des maisons dédiées aux jeunes et aux savoirs. Certains espaces ont ouvert leurs portes ; tous ont rassemblé leurs publics autour de la mobilité internationale, quelle qu'elle soit (études, stages, formation...). Parents d'élèves et familles étaient également impliqués.



L'Agence a adressé aux porteurs de projets français plus de 500 kits de communication. Ces kits contenaient des affiches génériques sur le programme, le hors-série de *Vocabulaire* sur les élections européennes, des dépliants d'information thématiques, stickers, ballons, banderoles, drapeaux européens et sachets de graines Erasmus + à planter. Plus de 50 plaques ont également été commandées par les organisateurs d'événements. Les organisateurs et porteurs de projets ont donné une vision de terrain en associant la presse locale et régionale et en utilisant les réseaux sociaux. A noter également, la forte mobilisation de nos partenaires, les Compagnons du devoir, ESN, Pôle Emploi, Centre Inffo, le CIDJ, le bureau d'information du Parlement européen. La représentation



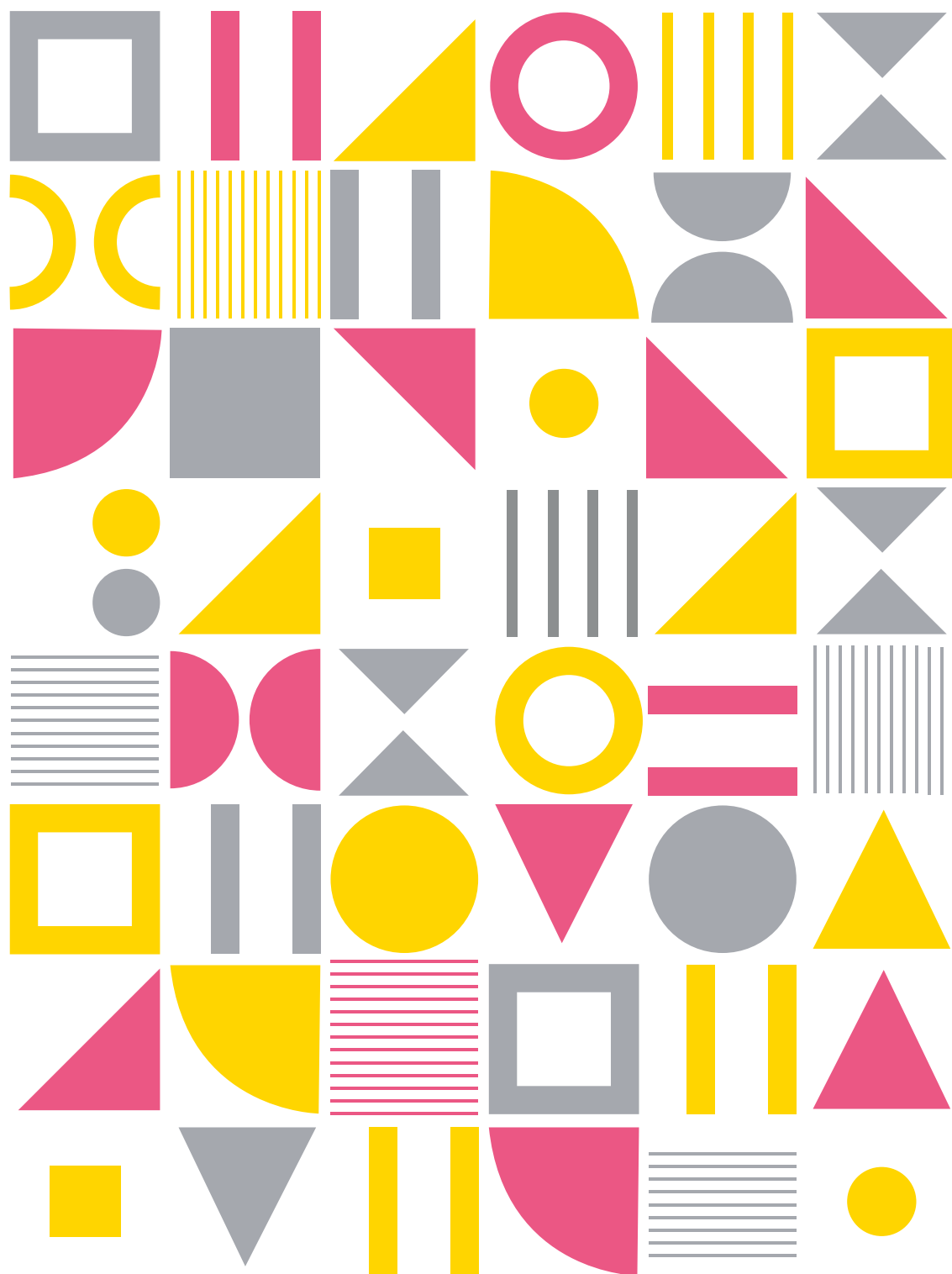
de la Commission Européenne à Paris a permis de faire le lien avec la DGEAC et le compte Twitter officiel de la Commission européenne.

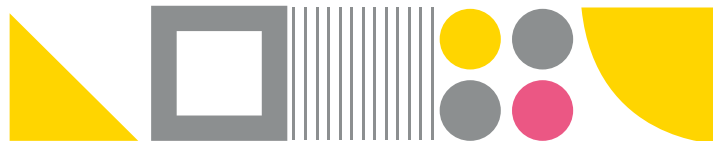
Les personnels de l'Agence ont été très actifs sur le terrain, non seulement pour répondre aux nombreuses sollicitations d'intervention, mais aussi pour être au plus près des acteurs de terrain. A titre d'exemples, la participation de la Directrice, Laure Coudret-Laut, à l'Université Paris-Saclay pour soutenir le réseau Europe ; celui d'un agent au Lycée Bel Orme aux côtés du député européen Jean-Marie Cavada qui a évoqué son propre parcours en CAP et Bac PRO : ce témoignage a beaucoup interpellé les élèves et les a encouragés à tenter l'aventure européenne et internationale.

L'édition 2019 est prévue les 10, 11 et 12 octobre 2019.



PARTIE 5
EXEMPLES DE PROJETS





SE FORMER AUPRÈS DES PLUS GRANDS ARTISANS FLORENTINS

PROJET

TITRE DU PROJET

Optimiser la Mobilité en Europe Grâce Au Tutorat (OMEGAT)



NATURE DU PROJET :

Projet de mobilité de la formation professionnelle



NOM DU PORTEUR DE PROJET :

GIP-FCIP (Groupement d'Intérêt Public - Formation Continue Insertion Professionnelle) de l'Académie d'Aix-Marseille



DURÉE DU PROJET :

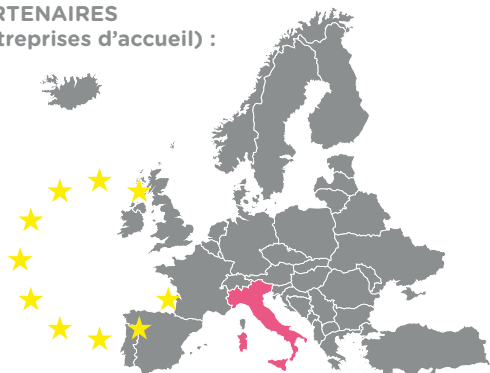
24 mois (du 1^{er} juin au 2016 au 31 mai 2018)



SUBVENTION ERASMUS+ :

800 152 € (dont 6 925 € ont bénéficié au Lycée professionnel Germaine Poinso-Chapuis de Marseille)

PARTENAIRES (entreprises d'accueil) :



• **Italie** (I Mosaici Di Lastrucci ; Decorestauro Gianni ; Mercuri)

La mobilité comme source de motivation

Confrontée à une proportion significative de jeunes qui décrochent en cours de formation (12,7% en 2014), avec une tendance plus marquée dans les filières professionnelles, l'Académie d'Aix-Marseille s'est orientée vers la mobilité européenne. Selon elle, proposer aux élèves une expérience humaine et culturelle exceptionnelle favorise la motivation des élèves et prépare leur future insertion professionnelle par la découverte et l'appropriation d'autres techniques et méthodes de travail.

C'est ainsi qu'entre 2016 et 2018, dans le cadre du projet OMEGAT, près de 600 jeunes issus d'une trentaine d'établissements de l'académie Aix-Marseille préparant un baccalauréat professionnel ont effectué un stage de quelques semaines dans 11 pays d'Europe.



Des entreprises d'accueil mondialement réputées

Parmi les heureux bénéficiaires, on compte des élèves du Lycée Germaine Poinso-Chapuis de Marseille qui forme aux métiers de l'artisanat d'art : sculpture ornementale, marqueterie d'art, ébénisterie. En 2017-2018, ils sont cinq à partir à Florence pour élargir leurs connaissances et perfectionner leurs compétences auprès d'entreprises italiennes mondialement réputées. Leur stage de quatre semaines leur offre l'opportunité de découvrir la technique de la dorure sur bois, de s'initier à l'art de la marqueterie de pierres dures ou encore de participer à la réhabilitation de bâtis anciens.

Revenir transformés et éblouis

De l'avis de Fiorenzo Bartolino, leur professeur d'italien également chargé de mission Dareic (délégué académique aux relations européennes et internationales et à la coopération), les jeunes reviennent « transformés de leur expérience et éblouis par ce qu'ils ont vu ». Outre le gain en autonomie, il fait valoir les « incroyables progrès en langue », y compris pour ceux qui présentaient de grandes difficultés. Sans compter la plus-value en termes de compétences personnelles. Pour lui, les élèves reviennent plus ouverts, avec « l'envie de comprendre avant de juger ».

Le lycée organise ces échanges depuis de nombreuses années et vient de contractualiser un nouveau partenariat avec une nouvelle entreprise florentine spécialisée dans le mobilier design de haute qualité.



CC



Laurent, 19 ans, élève en 3ème année de Brevet des métiers d'art « ébénisterie » :

« J'ai fait mon stage chez Decorestauro Giannini, une entreprise spécialisée dans la rénovation. C'était super intéressant, j'ai pu voir des choses nouvelles, comme la dorure, qui est une spécialité que l'on n'aborde pas au lycée. Au niveau linguistique, l'immersion totale m'a permis d'acquérir un bon niveau en italien. Tout s'est bien passé avec les employés et mon maître de stage, mais aussi avec les camarades français avec lesquels je suis parti. C'était plus qu'une expérience professionnelle, c'était surtout une expérience humaine. »

Simone Giannini, gérant de Decorestauro Giannini et tuteur de Laurent :

« Notre expérience avec Laurent a été très positive. C'est un jeune homme précis, agréable, ponctuel et désireux d'apprendre ce que nous faisons. Cet échange d'expériences permet aux stagiaires d'investir sur eux-mêmes. C'est important, car le travail ne doit pas être vu comme quelque-chose de difficile, mais comme quelque-chose que l'on pratique. »

LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, le secteur de l'artisanat d'art rassemble près de 38 000 entreprises, emploie plus de 60 000 personnes et génère un chiffre d'affaires annuel de 8 milliards d'euros.

Source : DGCIS

POUR ALLER + LOIN :

- <http://www.ac-aix-marseille.fr/cid131353/cloture-programme-eramsus-omegat.html>
- <https://www.dailymotion.com/video/x6lplhj>

GOOD PRACTICE

Le
du projet

PERTINENCE



UN MASTER INTERNATIONAL DE COMPOSITION DE MUSIQUE POUR L'AUDIOVISUEL

PROJET

TITRE DU PROJET

International Creative Soundtrack Studies (InMICS)



NATURE DU PROJET :

Projet de partenariat de l'enseignement supérieur



NOM DU PORTEUR DE PROJET :

Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon



DURÉE DU PROJET :

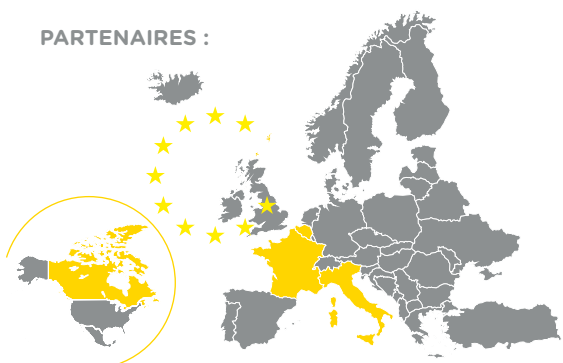
36 mois (septembre 2014 - août 2017)



SUBVENTION ERASMUS+ :

446 850 €

PARTENAIRES :



- **Belgique** (KASK & Conservatorium / School of Arts Ghent, FilmFest Gent),
- **Canada** (Permission Inc., Université de Montréal),
- **France** (Festival International du Film d'Aubagne),
- **Italie** (Fondazione Cineteca di Bologna, Conservatorio di Musica G.B.Martini)

Afin d'ouvrir leurs formations à l'international et de renforcer les liens avec le monde professionnel, quatre établissements d'enseignement supérieur artistique se sont associés à des établissements professionnels de l'audiovisuel pour créer un cursus international de composition de musique à l'image.

Une formation sur mesure



Une étude comparative des formations en Europe et en Amérique du Nord a été réalisée. À travers les témoignages d'étudiants, d'enseignants et de divers professionnels du domaine, cette étude a dégagé des enjeux importants tels que la nécessité de former les étudiants en ethnomusicologie, ou encore le besoin d'initier des rencontres et des collaborations entre compositeurs, artistes audiovisuels et étudiants. L'étude a constitué une base solide à l'élaboration du double diplôme intitulé *International Master in Composition for Screen* (InMICS).

Internationalisation et professionnalisation

Ce double diplôme permet aux étudiants, venus d'Asie, d'Amérique du nord ou d'Europe, de se constituer un réseau international d'excellence. Ses activités pédagogiques pilotes et son utilisation des nouvelles technologies permettent par ailleurs de dispenser des cours communs pouvant être suivis à distance depuis l'un des autres établissements partenaires.

Valorisation de la formation et de ses étudiants

Un site internet a été élaboré pour présenter la formation www.inmics.org/. Il sert à la fois de plateforme de recrutement pour les promotions d'étudiants et d'outil pédagogique avec la mise en ligne de cours, de témoignages et de réalisations d'étudiants.



CC



Lucie Bourguoin, présidente de Permission Inc. (Services de libération de droits d'auteur à Montréal)

« En travaillant à l'élaboration du master InMICS, j'ai été à même de constater les enjeux de l'enseignement de la musique à l'image dans les quatre pays participants. De voir aussi à quel point il est important de se concerter entre institutions afin d'apporter le meilleur des connaissances de tous au profit des étudiants qui profiteront de cette formation.

Dans le cadre de ce projet, j'ai eu le privilège de participer au Festival International du Film d'Aubagne au titre de membre du jury longs métrages. Ce fut une expérience inestimable : de pouvoir discuter de musique et de films avec des producteurs, des réalisateurs et des compositeurs de talents ; de mettre à profit mon expérience et de la partager avec ces professionnels de différents pays a enrichi ma vie professionnelle de façon exceptionnelle. J'ai pu également profiter de l'expérience et du savoir-faire de tous ces amoureux du 7^e art. »

LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, l'Union des Compositeurs de Musiques de Films (U.C.M.F.) a été créée en 2002 et réunit à la fois des jeunes talents et des compositeurs confirmés tels que Vladimir Cosma ou Jean-Claude Petit.

POUR ALLER + LOIN :
<https://www.inmics.org>



GOOD PRACTICE



IMAGINER LE MUSÉE DU FUTUR

PROJET

TITRE DU PROJET

The Creative Museum



NATURE DU PROJET :

Projet de partenariat de la formation professionnelle



NOM DU PORTEUR DE PROJET :

Cap Sciences



DURÉE DU PROJET :

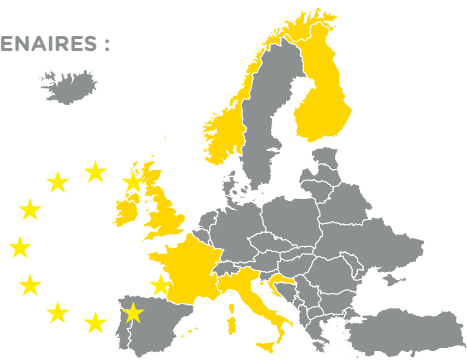
36 mois
(du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2017)



SUBVENTION ERASMUS+ :

402 255 €

PARTENAIRES :



- Croatie (*Radio Zagreb Maker Space*)
- Finlande (*Association des Musées de Finlande*)
- France (*Museomix*)
- Irlande (*Bibliothèque Chester Beatty*)
- Italie (*Institut du patrimoine culturel et naturel de la région d'Émilie-Romagne, STEPS*)
- Norvège (*Les Musées du Trøndelag Sud*)
- Royaume-Uni (*Heritec*)

Croiser les regards...

Ludiques et participatives, les nouvelles technologies constituent une opportunité pour les musées d'attirer de nouveaux publics. C'est avec l'idée d'exploiter au mieux ce levier que Cap Sciences - centre de culture scientifique et technique situé à Bordeaux - a eu l'idée de *The Creative Museum*. Véritable laboratoire d'innovation, le projet réunit des spécialistes du numérique, des *Makers**, des scientifiques et des professionnels de musées. Prenant la suite d'un précédent projet européen pour l'éducation des adultes intitulé *LEM-Learning Museum* (2010-2013), *The Creative Museum* vise à faire émerger des outils de médiation culturelle faisant intervenir les nouvelles technologies.



... pour transmettre autrement !

Au cours des différentes rencontres organisées, des pratiques créatives ont été imaginées, puis adoptées par les partenaires. Parmi elles, les *MakerSpace* et *FabLab* qui sont des espaces de création où du matériel et des machines (imprimante 3D, découpeuse laser, graveuse de circuits imprimés) sont mis à la disposition des projets des visiteurs. Cap Sciences a ainsi ouvert le 127°, son propre *FabLab*. Deux formations ont également été proposées par le partenaire français pour initier les participants à la mise en place d'un *Museomix*, c'est-à-dire un événement citoyen au cours duquel les participants réfléchissent sur les usages des lieux culturels et sur la transformation numérique des musées. Enfin, six partenaires ont accueilli des *Makers** en résidence pour favoriser la création de projets innovants. Des *Makeuses* irlandaises ont ainsi été associées à l'exposition « Les momies ne mentent jamais » de Cap Sciences et ont offert aux jeunes visiteurs de fabriquer des sarcophages avec une découpeuse laser.

Innovation, mode d'emploi

Le projet a produit trois « boîtes à outils » : créer des liens avec les communautés ; les espaces de liberté ; les stratégies de réussite. Sources d'inspiration pour les professionnels de musées, elles sont en libre téléchargement sur le site Internet du projet (<http://creative-museum.net/c/toolkit/>).

Au vu des transformations positives que le projet a apporté à leurs pratiques, les partenaires ont décidé de poursuivre leur réflexion et les actions engagées dans le cadre d'un nouveau projet Erasmus + intitulé *The Making Museum* (2017-2019).



»

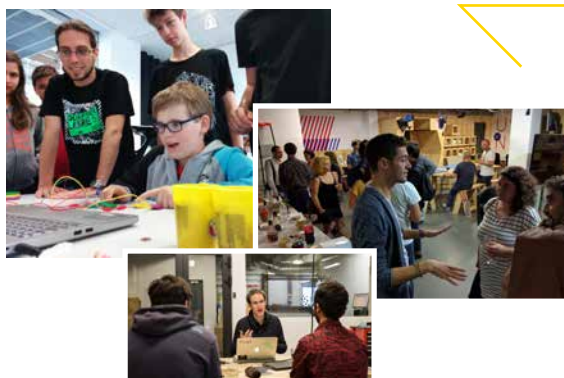
Didier Pourquery, président de Cap Sciences :

« Historiquement, les établissements culturels ont tendance à proposer une connaissance descendante, institutionnalisée, voire sacralisée. Ce parti pris ne résiste plus aux nouvelles attentes d'expériences participatives des visiteurs, ni aux retours d'expériences novatrices comme celles menées dans le cadre du projet et qui soulignent le lien entre implication des publics et pertinence pédagogique. Cette mutation profonde des pratiques des musées est un des principaux enjeux du projet qui doit les aider à mieux servir leur mission de médiation. »

LE SAVIEZ-VOUS ?

*Le mouvement Maker désigne une nouvelle génération de bricoleurs qui utilisent les nouvelles technologies et ont une démarche collaborative. En 2017, en Union européenne, on dénombrait plus de 800 laboratoires de fabrication numérique collaborative (*FabLabs, Makerspaces...*).

Source : Paulo Rosa., *Overview of the Maker Movement in the European Union*, EUR 28686 EN, Publications Office of the European Union, Luxembourg, 2017



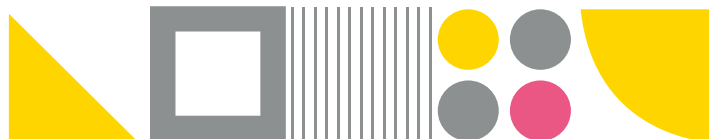
POUR ALLER + LOIN :
<http://creative-museum.net/>



GOOD PRACTICE

Le projet

INNOVATION



ADAPTER LES FORMATIONS AU MÉTIER DE LA RESTAURATION AUX NOUVEAUX PATRIMOINES

PROJET



NATURE DU PROJET :

Projet de mobilité de l'enseignement supérieur



NOM DU PORTEUR DE PROJET :

Institut national du Patrimoine (INP)

inp Institut national
du patrimoine



DURÉE DU PROJET :

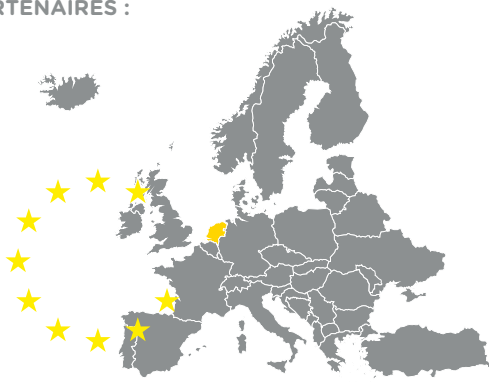
16 mois
(du 1^{er} juin 2017 au 30 septembre 2018)



SUBVENTION ERASMUS+ :

25 099 €

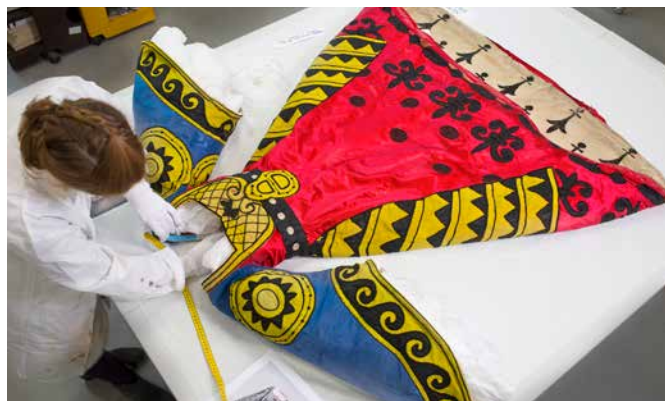
PARTENAIRES :



• Pays-Bas (Université d'Amsterdam)

Les nouveaux visages du patrimoine

Art contemporain, nouveaux médias, patrimoine scientifique et industriel... Le périmètre du champ patrimonial s'est élargi au fil des évolutions culturelles et technologiques. De fait, les professionnels du patrimoine, et notamment les restaurateurs, doivent étendre leurs compétences. Etablissement sous tutelle du ministère de la Culture, l'Institut national du Patrimoine (INP), qui forme au métier de restaurateur, souhaite faire évoluer le contenu de ses cursus pour les adapter aux nouveaux besoins du métier. C'est pourquoi, trois enseignants, la responsable du laboratoire scientifique et la chargée de la formation initiale effectuent une mobilité d'observation de trois jours aux Pays-Bas pour découvrir les programmes d'études innovants développés par l'Université d'Amsterdam et pour s'en inspirer.



S'inspirer de cursus novateurs

Le séjour prévoit l'observation de deux cursus spécifiques, l'un centré sur l'art contemporain et l'autre sur les nouveaux médias, c'est-à-dire les œuvres d'art faisant intervenir les technologies de l'information telles que la vidéo ou l'informatique. Si ces thématiques font l'objet de cours à l'INP, elles ne sont pas, à ce jour, au centre de parcours spécifiques. Une visite du département de la conservation du *Rijksmuseum* et de l'Agence du patrimoine culturel des Pays-Bas complètent le programme et permettent de tisser des liens plus étroits avec ces deux institutions prestigieuses qui accueilleront peut-être davantage d'étudiants stagiaires de l'INP.

Aide au lancement d'un doctorat

L'INP est impliquée dans une école universitaire de recherche intitulée *Paris Seine Graduate School Humanities, Creation and Heritage* œuvrant dans le domaine de la conservation-restauration. Le séjour est donc aussi l'occasion de s'enrichir des retours d'expériences de l'Université d'Amsterdam qui propose déjà un doctorat de type *graduate schools* en Sciences de la conservation : Quels financements ? Quelle organisation ? Quels sujets de soutenance ? Il s'agit aussi de présenter et de faire connaître le nouveau cursus français dont les cours, dispensés en langue anglaise, sont susceptibles d'intéresser des étudiants néerlandais.



CC

Jane Echinard, chargée de la formation initiale, adjointe au directeur des études du Département des restaurateurs et participante au voyage d'études :

« Cette mobilité au Pays-Bas est le premier projet Erasmus + auquel nous participons. Nous sommes enchantés que notre projet ait été sélectionné. C'est pour nous la première étape, et nous entrevoyons tout ce que ces échanges européens peuvent apporter à la formation initiale dans notre domaine ! L'exemple de l'Université d'Amsterdam et d'autres établissements pour des mobilités à venir facilite la transformation et l'enrichissement de nos enseignements. On peut envisager beaucoup de choses : développement de cours en anglais, mise en place d'enseignements transversaux... »

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 1997, le réseau ENCoRE (www.encore-edu.org), auquel adhèrent l'INP et l'Université d'Amsterdam, regroupe une quarantaine d'écoles et d'universités européennes proposant des formations en conservation et en restauration du patrimoine. Ce réseau vise à développer l'innovation et la qualité des enseignements.

POUR ALLER + LOIN :
<http://www.inp.fr/>



Le
du projet

FORT IMPACT

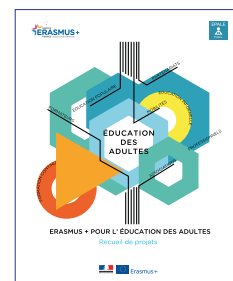


LES PUBLICATIONS

Dépliant **Label européen des langues 2017**



2018



Recueils de Projets **Innovation dans la formation** et **éducation des adultes**



Le MAG' 9 éditions du **MagErasmus**

Guide **Diffusion et impact dans les projets de partenariat de l'enseignement supérieur**



Guide du routard **Faire son alternance en Europe**



Notes de **l'Observatoire Erasmus + N°7, N°8 et N°9**



Guide **à l'attention des inspecteurs de l'Education nationale**



Baromètre **Europass 2017**



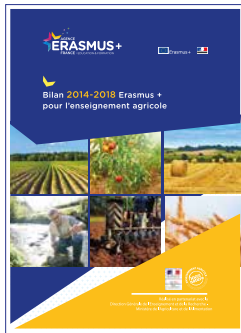
Dépliant **Erasmus +**



<http://www.agence-erasmus.fr/publications.php>

<http://www.agence-erasmus.fr/publications.php>

2019

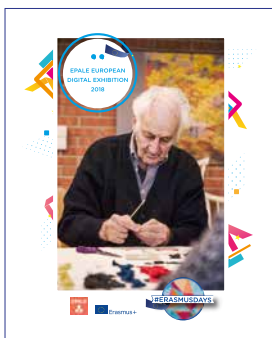


Bilan **Erasmus + pour l'enseignement agricole**

Guide **Compétences des référents mobilité dans les CFA**



Recueil international de projets **EPALE** avec 21 agences (FR et EN)



Recueil de projets **Culture et Patrimoine** (FR et EN)



Guide **Gestion financière du programme Erasmus +**



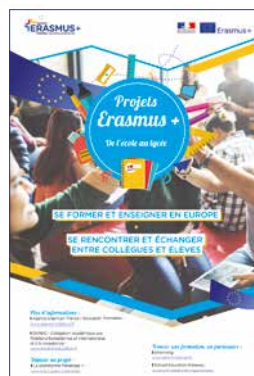
Bilan **#ErasmusDays 2018** (FR et EN)



Bilan **des projets Erasmus + sur l'enseignement et l'apprentissage des langues**



Campagne d'information et de webmarketing **Enseignement scolaire**



Catalogue **des masters conjoints Erasmus Mundus**



JIM #6 **Conditions de vie et d'études**







AGENCE ERASMUS + FRANCE / EDUCATION & FORMATION

9, rue des Gamins
CS 71965
33088 BORDEAUX CEDEX

05 56 00 94 00

www.agence-erasmus.fr

@ErasmusplusFR

